

Le grand hebdomadaire des faits-divers

3^e Année - N° 109

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

27 Novembre 1930

DÉTECTIVE

Le secret de Landru



Quel ensorcellement poussa tant de femmes à le suivre? Que fit-il d'elles et de leurs cadavres?... Lire page 7 le récit de Bringuier.

Au sommaire
de ce numéro

LA FLEUR DE PLOMB, par Louis Latzarüs. — LE REVERS DE LA MÉDAILLE, notre enquête sur l'arrestation de Lévine à Vienne. — LES CONJURÉS DE LA 5^e, par Adolph Steinberg. — PRISONS DE FEMMES, par Francis Carco.

PARTOUT

La réforme des Codes

UNE commission de juristes va se réunir prochainement au Ministère de la Justice pour entreprendre la révision du Code pénal et du Code d'instruction criminelle : composée d'une dizaine de membres, au maximum, professeurs à la Faculté de Droit et hauts magistrats, elle s'efforcera de préparer des textes qui remplaceront nos codes devenus, sur bien des points, désuets.

Le droit pénal français n'a pas suffisamment évolué ; les considérations d'ordre social, sociologique, médical n'y apparaissent que rarement, alors que les codes étrangers en sont tout imprégnés : la France, qui imposa au monde — sauf aux pays anglo-saxons — sa formation juridique, a perdu aujourd'hui de son influence ; une œuvre immense est à accomplir et une réforme est indispensable.

La commission, nous a-t-on dit, n'a pas encore établi son plan de travail ; mais quel que soit l'ordre de sa discussion, il est certains sujets essentiels qui dominent l'œuvre de révision, et que les juristes examineront tout particulièrement.

Ces sujets, nous en avons discuté à cette place même, au cours de nos chroniques.

La réforme du jury, qui a fait l'objet de tant de projets ou propositions de loi, s'impose.

Les jurés, embarrassés par le jeu complexe des questions qui leur sont soumises, peuvent se tromper : il faut envisager, comme le suggèrent les dernières propositions de loi, une collaboration effective de la cour et des jurés.

Autre sujet de premier plan : les droits de la défense, le respect de l'instruction contradictoire, instituée par la loi du 8 décembre 1897, et qui est, en fait, systématiquement méconnue.

On sait que des abus ont été commis, on se rappelle certaines affaires retentissantes : il ne faut plus que cela se reproduise.

Il y a trente-trois ans, une loi a été votée qui assurait à tout inculpé le droit de ne répondre qu'avec l'assistance d'un avocat, et qui donnait à ce dernier le droit d'examiner le dossier vingt-quatre heures avant l'interrogatoire. C'était la fin de l'instruction secrète, qu'une longue expérience avait condamnée...

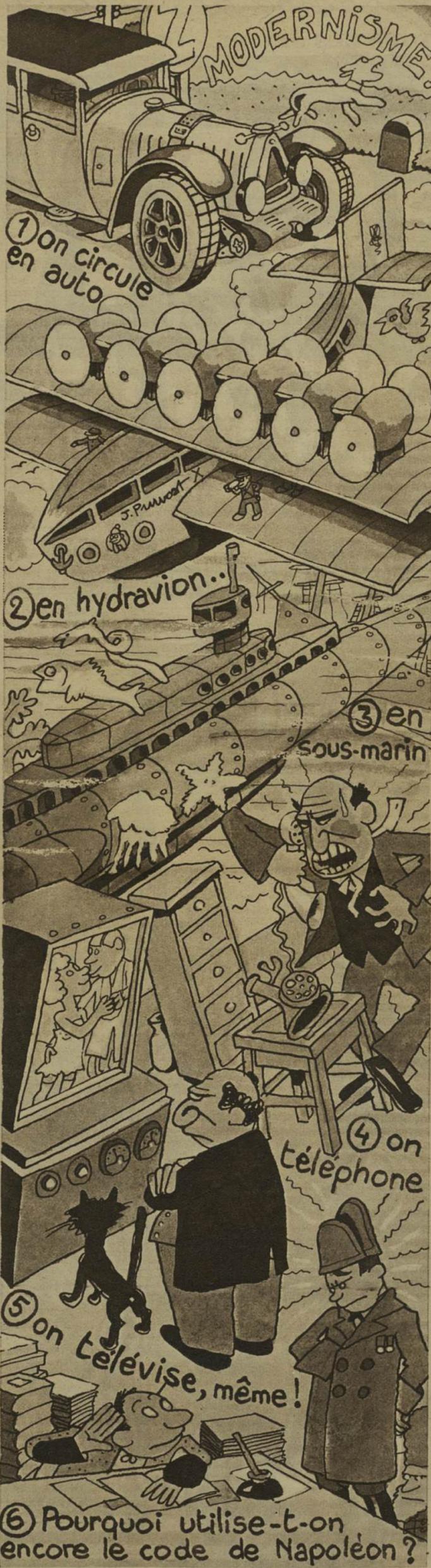
Or, si le juge d'instruction respecte bien ces prescriptions, il faut reconnaître qu'en fait les garanties de la défense ne sont pas respectées : l'instruction est faite, la plupart du temps, lorsque le juge reçoit le dossier de la police ; son rôle consiste alors à contrôler l'enquête ; l'homme soupçonné d'un délit ou d'un crime a été interrogé ; légalement, il n'était que témoin, pratiquement, il était accusé. Dans quelles conditions a-t-il été entendu, a-t-il avoué ?

Nous ne voulons faire, ici, de critique particulière : notre critique est générale, elle vise l'imperfection même, les lacunes du Code d'instruction criminelle : il faut qu'il soit dit que les commissaires de police n'ont pas les pouvoirs des juges d'instruction, et qu'ils ne doivent pas se substituer à eux.

Enfin, la législation pénale de l'enfance : ici, tout est à refaire ; l'œuvre actuelle à démolir.

Mais, il est encore bien des problèmes importants et d'ordre divers : la réglementation de la vente des armes, du port d'armes, une atténuation très sensible de la contrainte par corps, odieuse parfois, nous l'avons montré...

On peut faire confiance aux hommes de science et de cœur qui vont se mettre à la besogne...



POUR TOUS

LA FLEUR DE PLOMB

par Louis Latzarus

Ne reproche aux jeunes gens d'aujourd'hui de préférer le sport et les affaires à l'amour. Ma foi, ils ont bien raison : c'est moins dangereux. Craignez de dire à une dame de notre temps que vous l'aimez. Elle en conclut aussitôt qu'elle a droit de mort sur vous. Craignez pareillement de lui dire que vous ne l'aimez pas. Car, pour calmer le chagrin qu'elle en peut ressentir, elle est fort capable de vous loger six balles de revolver dans l'abdomen. Après quoi, elle embrassera frénétiquement votre cadavre troué et montrera aux agents un visage baigné de larmes.

Faites du sport, jeunes gens ! Descendez sous les mers, ou lancez-vous à travers l'espace. Ou bien jouez au golf, si vous n'êtes pas téméraires. Mais, de grâce ! fuyez les galanteries tant vantées par nos pères. Ils en parlent à l'aise. De leur temps, les dames qui avaient des peines de cœur se contentaient de se suicider. C'étaient, si l'on peut dire, des amantes de tout repos, même du repos éternel. Elles avaient d'ailleurs généralement l'adresse de se manquer. « Toutes les femmes à grande passion savent nager », écrivait un chroniqueur vers 1880. Les femmes à grande passion de 1930 ont conservé cette aptitude à survivre. Elles continuent à se manquer, mais nous, elles ne nous manquent pas. Voilà la différence, bons vieillards.

Au moment où j'écris, la dernière victime de l'amour est un Chilien. Mais quand ces lignes paraîtront, il aura eu déjà quelques successeurs. Arrêtons-nous cependant sur son cas.

Ce Chilien, donc, était fort riche et fort généreux. Il possédait dans son pays de vastes terrains fertiles en nitrates. Soudain le nitrate chilien baissa sur le marché. Voilà donc notre homme obligé de réduire son train. Or il faisait à une ancienne amie une pension de quinze mille francs par mois. Il la restreint à trois mille. Elle n'est pas contente, comme vous pensez bien. Elle l'assiège de réclamations. Dès qu'elle manquait d'argent, elle prenait le rapide et accourait à Paris, où elle prélevait diverses sommes sur le revenu amaigri des nitrates, car elle habitait sur la Côte d'Azur et menait grand train. Il y a deux mois, elle obtint ainsi vingt mille francs, vite disparus. Elle écrivit, pour réclamer davantage. Ses lettres restèrent sans réponse. Alors, elle vint elle-même. Seulement elle avait mis un revolver dans son sac.

Vous savez ce qui arriva. Elle soutient qu'elle avait voulu se suicider. Mais, au lieu de tirer sur elle-même, elle tira sur son ancien ami. Par mégarde, assurément. Elle a mal visé. Ou bien le revolver est parti tout seul, comme il arrive en ce genre de drames. Le fait est que l'avocat aura sans doute quelque peine à faire admettre cette explication. Mais il y parviendra pour peu qu'il ait du talent.

Avouez que ce n'est pas drôle pour un homme ruiné d'être tué par-dessus le marché. Il faut cependant s'y résigner quand on a eu le malheur d'être aimé. Car, dans cette situation redoutable, on devient un débiteur. On s'est donné une créancière : créancière du cœur, d'abord ; créancière de la bourse aussi. Si l'on se trouve embarrassé pour payer, si l'on n'est plus amoureux ou si l'on n'a plus d'argent, la peine est la même : six balles.

Alors, il ne faut pas trop reprocher aux jeunes gens de n'avoir qu'un goût médiocre pour les passions de l'amour... Ils lisent les journaux, que voulez-vous ? Alors, au lieu d'aller s'enfermer dans une chambre avec leur future assassine, ils s'en vont jouer au foot-ball. Ce jeu n'est pas toujours absolument inoffensif, mais à de rares exceptions près, il n'est pas mortel. Ils se tournent aussi vers des buts réalistes. Ils veulent

gagner de l'argent. Et si on leur dit : « Voyons ! n'y a-t-il rien dans votre cœur pour l'idéal ? » ils rient et répondent : « Nous connaissons l'idéal, la petite fleur bleue est en plomb, avec six pétales. Nous n'avons pas de goût pour l'amour, parce nous avons du goût pour la vieillesse. Imaginez-vous que nous aimons vivre. Nous ne tenons aucunement à mourir prématurément parce qu'une petite dame aura mis dans sa tête que nous lui appartenons pour l'éternité. L'amour est devenu un seigneur féodal, qui voudrait faire de nous les serfs du cœur, taillables et corvéables à merci. Foin de sa tyrannie ! Nous pouvons nous passer de lui. »

Et s'ils ne s'en passent pas tous, ils s'en passent en très grand nombre. Qu'arrivera-t-il ? Et verrons-nous, comme prophétisait ce sombre poète, les deux sexes mourir chacun de leur côté ? Nullement. Les jeunes gens sont en train de découvrir à nouveau cette sublime invention : le mariage bourgeois.

Aujourd'hui commence :

**Crimes mystérieux
Crimes impunis:
LE SECRET
DE LANDRU**

Prochainement :

Quémeneur vit-il ?

**Le drame
de "L'Ancre Bleue"**

**L'énigme sanglante
du Cinéma "Madelon"**

**La vérité sur l'assassinat
de Pérédes.**

**Le mystère de l'affaire
Nourric**

**La bande à "l'outil"
(L'Arbret, Vals, Fréjus, etc.).**

Et toutes les affaires troublantes qui ont entretenu ces dernières années la chronique du fait divers sans qu'une explication satisfaisante ait été jusqu'à ce jour apportée.

Et puis :

**Avec les Chevaliers
de la Lanterne Sourde**

par René Méténier
ancien chef de sûreté

Et après :

**Trois semaines
chez...**

La première enquête vécue, complète, véridique et contrôlable sur un des mystères les plus passionnants de l'heure actuelle.

Le détective E. Goddefroy, ancien officier judiciaire, mène jusqu'au bout ses enquêtes. Pour toutes recherches, écrivez-lui : 8, rue Michel-Zwaab — Bruxelles.

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue

DÉTECTIVE

ADMINISTRATION

RÉDACTION

ABONNEMENTS

PARIS (VI^e) — 35, RUE MADAME —

TÉLÉPHONE : LITRÉ 32-11

DIRECTEUR :

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS

GEORGE-KESSEL

COMPTE CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37

PARIS (VI^e)

1 an 6 mois

FRANCE ET COLONIES 65. » 35. »

ÉTRANGER (TARIF A) 85. » 45. »

ÉTRANGER (TARIF B) 100. » 55. »

DÉTECTIVE

POLICE SECOURS

Il va prendre un petit noir ? questionna M. Perronis que son ami François Pons, chauffeur, avait conduit mercredi matin ainsi que deux autres copains, les frères Quéan, près de l'usine où il travaille.

— Pourquoi pas ?
Les quatre hommes descendirent de l'auto devant le débit tenu par M. Delaure et sa femme, 40, rue de Ponthieu. Il était un peu plus de 7 heures et demie. Les quatre ouvriers entrèrent et s'installèrent au comptoir. Rien dans la salle déserte ne fixa leur attention.

Pons frappa dans ses mains.
— Quatre petits noirs, patron !
Personne ne fit écho.
— Ho ! là dedans, il y a quelqu'un ?
Le silence pesa de nouveau. Alors, les quatre hommes attentifs perçurent un gémissement qui provenait de la cuisine. Ils y coururent. Sur le sol gisait Mme Delaure, étendue sur le côté, la tête ensanglantée. Elle n'était point morte.

— Quelle affaire ! dit l'un.
— Il faut prévenir tout de suite les « flics » dit un autre.
Ainsi, mercredi matin, au jour encore loutoux, commença la semaine sanglante.

Deux agents, de faction un peu plus loin, virent venir à eux trois hommes qui gesticulaient et qui criaient : « On vient d'assassiner la patronne ». Ils étaient pâles et terrifiés encore au souvenir du tragique spectacle. Le moins impressionnable des quatre était resté devant la porte du débit.



M^{me} Delaure.

Les trois autres expliquèrent ce qu'ils venaient de voir. Un agent dit : « Il faut prévenir ».

Et Danton-Police, Police-Secours, le fameux n° 17 de l'automatique fut alerté. Un brigadier était au bout du fil, à la direction de la Police Municipale. « Quoi ! un crime, rue de Ponthieu, 40. Bon ! » Il raccrocha, demanda la permanence de la Police Judiciaire.

Cinq minutes plus tard, l'inspecteur principal Moreux, le brigadier chef Holzer et les inspecteurs Schmitt et Kling passaient la porte du débit.

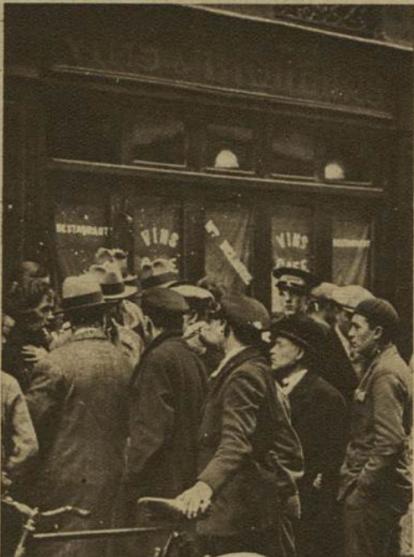
L'enquête commençait. Elle dure depuis plusieurs jours. Elle n'a rien apporté de plus que les premières constatations faites en quelques heures.

À 7 heures 10, M. Delaure quitta son établissement pour se rendre aux Halles. Vers 7 heures 30, M. Viallaneix, garçon de bureau entrant dans le café où déjà, se trouvaient trois hommes. Deux sortirent aussitôt. Un troisième resta.

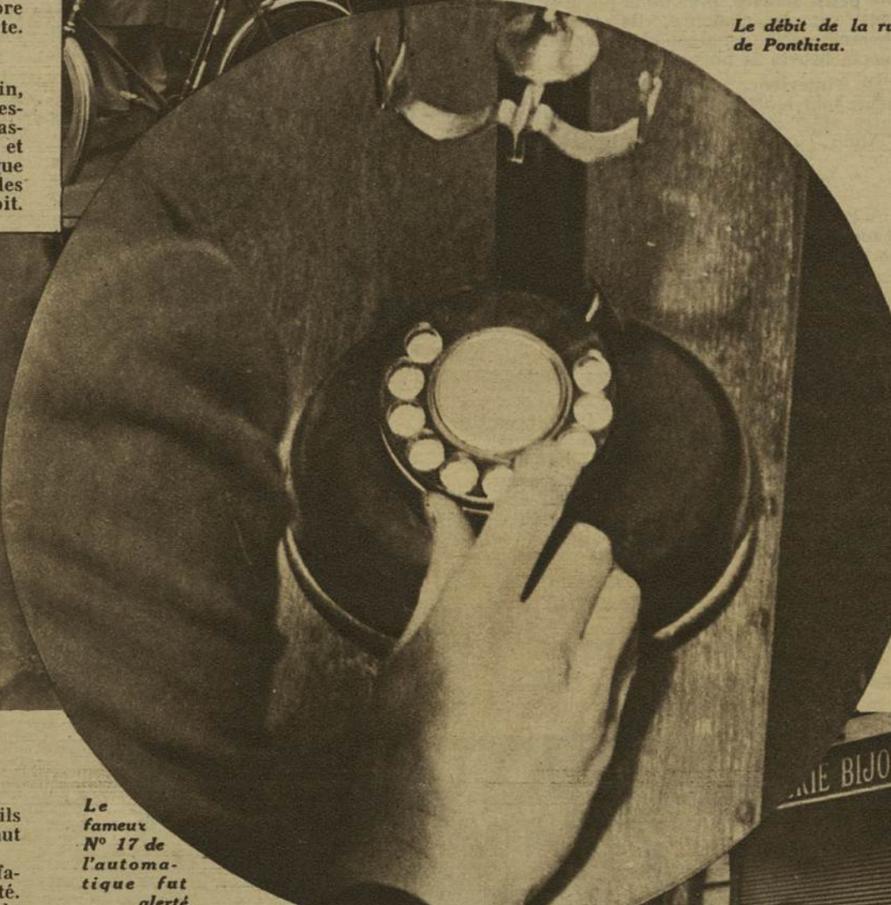
— C'était, déclara M. Viallaneix, un homme jeune, d'assez haute taille, maigre, vêtu d'un complet usagé et coiffé d'une casquette. Ce devait être un Arabe.

Les policiers attendaient beaucoup de la déposition de Mme Delaure qui vivait encore au moment de la découverte du crime. La malheureuse est morte sans avoir pu prononcer un mot, sans même avoir repris connaissance. Les circonstances et les causes du crime sont pourtant établies. L'assassin a commandé deux œufs sur le plat. Pendant que Mme Delaure les faisait cuire, dans la cuisine, l'homme s'approcha d'elle, à pas légers. Dans sa main droite, il tenait un siphon qu'il abattit sur la tête de la malheureuse, à plusieurs reprises. Et lorsqu'elle fut à terre, inanimée, sans voix, il lui prit 6.000 francs qu'elle portait dans une poche de sa jupe. Je m'étonnais à un commissaire de police qu'on considérât cette affaire comme très difficile à résoudre.

Le restaurant de M. Delaure sert chaque jour, 150 à 180 couverts. Rien que des habitués. Or, le crime dut être commis par un habitué. Je ne voyais point clairement que son mystère ne pût être pénétré et je disais : « Passe encore pour la femme dépecée de Clichy ; pour le Serbe assassiné, passage des Artistes ; pour le meurtre d'Acquatella qu'on a converti en mort naturelle, mais ici, les recoupements d'enquête me semblent nombreux ; quelques témoignages sont heureux ; les recherches peuvent être circonscrites et l'arrestation



Le débit de la rue de Ponthieu.



Le fameux N° 17 de l'automatique fut alerté.

du coupable me semble certaine et imminente. »

Le commissaire ne partageait pas mon optimisme : « Nous sentons encore tout le poids de l'affaire Almazian. C'est comme une chape de plomb sur nos épaules ; elle alourdit nos mouvements et nos idées. Oh ! pas dans le sens que vous allez imaginer. Nous ne craignons pas les responsabilités ; nous ne craignons pas l'opinion publique. Mais depuis l'affaire Almazian, des courants intérieurs ont traversé la police judiciaire. Des clans se sont formés ; des coteries même nuisibles à l'enthousiasme nécessaire pour mener à fond une enquête. Un esprit d'avarice, de petits moyens, de petits procédés, de petites délations, a pénétré 36, quai des Orfèvres. On craint de trop dépenser ; on craint l'échec ; on en vient à craindre la victoire. On se garde à droite ; on se garde à gauche. »

Et l'enquête de la rue de Ponthieu menace de piétiner...

À la police municipale, le brigadier de service au téléphone n° 17 n'avait pas été relevé encore qu'une nouvelle communication lui parvenait, aussi dramatique que la première : un bijoutier de l'Avenue Mozart venait d'être assassiné dans sa boutique.

De nouveau, la police judiciaire dépêcha quatre inspecteurs fameux : Piguet, Ruysen, Mabile, Maillebeau.

Ils n'ont pas été plus heureux que les autres.

C'est entre 19 heures 30 et 20 heures, mercredi soir, que le crime a été commis. M. Dannenhofer, la victime qui possède un magasin de bijouterie 123, Avenue Mozart mais qui habite 12, rue Duplex, avait l'habitude de fermer sa boutique avant 20 heures. Ensuite, il regagnait directement son domicile particulier.

Vers 21 heures, Mme Dannenhofer, inquiète, téléphona à la bijouterie. « Le numéro demandé ne répond pas », déclara l'employée du téléphone. Craignant un malheur, Mme Dannenhofer se rendit avenue Mozart. La devanture de fer n'était pas

baissée, la lumière était éteinte ; le bec-de-cane n'était plus sur la porte. La femme du bijoutier vit la concierge. Toutes deux pénétrèrent par la cour dans l'arrière-boutique. C'est là qu'étendu sur le dos gisait le cadavre de M. Dannenhofer. L'assassin s'était acharné sur lui. Le docteur Paul, qui vit le cadavre peu après, constata que le crâne avait été défoncé à coups de maillet, que le visage et les mains étaient criblés de coup de poignon, qu'il avait été achevé d'une balle à la tempe gauche. 80.000 francs de bijoux avaient disparu. Dans l'arrière-boutique, on retrouva une balle et une douille percutée du calibre 6 mm 35. On découvrit aussi un bouton de pardessus, probablement perdu par l'assassin et grâce auquel on espère l'identifier.

Mais les recherches de la police pour le retrouver sont vaines. Le bestial assassin du bijoutier est libre, libre de recommencer demain un autre crime sauvage, bête féroce lâchée dans Paris, isolé, farouche, traqué par des policiers, perdant sans doute, à chaque minute, un peu de son sang-froid, de son assurance, alors que les inspecteurs continuent sans fièvre, avec tout leur calme, une enquête difficile pour l'aboutissement de laquelle

leur meilleure chance est l'affolement du meurtrier.

Leur meilleure chance, eh ! oui.

Alors que la certitude de tenir plus longtemps avec calme devrait n'être qu'une chance accessoire, qu'un petit atout de plus dans le jeu policier, il semble que, dans le temps présent, la police judiciaire doive surtout faire fond sur cela. C'est que les sources de renseignements — si précieuses — sont taries ; c'est que les sources d'intelligentes et hardies enquêtes s'épuisent, s'anémient, s'amenuisent à tout le moins, par le fait d'une nonchalance consécutive aux sottises brimades d'une gérontocratie de bureaux.

■ ■ ■

L'émotion n'était pas éteinte de ces deux crimes, non plus que des autres agressions qui font de cette semaine une semaine rouge, que l'on apprendrait la fin tragique d'un inspecteur de police, frappé à mort par un Espagnol qu'il venait arrêter.

Vendredi soir, les inspecteurs Jean Leccia et Victor Allès, de la police judiciaire, avaient en poche un mandat d'arrêt concernant le « nommé Innocent Almaraz, né le 28 décembre 1908 à Saint-Martin-de-Trévise (Espagne) ». Cet homme était recherché pour un vol commis dernièrement 229, rue de Crimée, au préjudice de M. Gorillo à qui Almaraz avait soustrait une somme de 500 pesetas et deux chéquos, l'un de 4.000, l'autre de 5.000 pesetas.

Ils allaient côte à côte, tous deux jeunes, insouciant. Pour eux, il ne s'agissait pas d'arrêter un « dur », opération dangereuse certes, et qui, en dehors d'une misérable question de prime, est surtout la bonne note auprès des chefs, auprès du « patron », qui, dans son bureau du quai des Orfèvres, n'aura plus tout à l'heure, après l'interrogatoire du malfaiteur arrêté, qu'à féliciter son collaborateur et à lui offrir l'apéritif. L'arrestation d'un dangereux criminel, c'est l'inscription au tableau d'honneur, au tableau d'avancement. Après une vingtaine d'opérations aussi périlleuses, on peut avoir la chance d'être nommé brigadier-chef et plus tard — qui sait — inspecteur principal.

Mais Leccia et Allès ne pouvaient envisager ni ce grand péril ni cet excès de gloire. Rien sur le mandat d'amener ne laissait prévoir ce qui les attendait rue de Crimée. Rien qui mentionnât qu'Almaraz fût dangereux ; rien qui les mit en garde. Il s'agissait d'une banale opération de police, comme un inspecteur est appelé à en faire chaque jour.

Et Victor Allès disait à Jean Leccia :



Un bijoutier de l'avenue Mozart venait d'être assassiné.



C'était là qu'étendu sur le dos gisait M. Dannenhofer.

« Vieux camarade, je te donne un coup de main, mais il faut faire vite. Il est 5 heures. Ma femme m'attend pour dîner à 8 heures. Elle m'a dit qu'il y aurait des huîtres et un restant de gigot. Je ne veux pas « louper » ça pour ton « piaf ».

Leccia répliquait : « C'est l'affaire d'une minute. J'ai mon « rancard » précis. On va le saisir en moins de deux ».

Ainsi devisant, ils atteignirent l'hôtel du coin où gîtait le gibier de potence qu'il s'agissait de conduire tout frais encore d'un vol à la police judiciaire.

===

L'hôtel, d'aspect modeste, a deux étages. Les murailles et le couloir sombre suent le drame. La police le connaît bien. Elle sait qu'il est habité par de nombreux étrangers dont elle suit, jour à jour, l'activité qui n'est pas nécessairement honnête.

Au bas des marches qui conduisent aux chambres, il y a un bar. C'est là que s'installèrent les deux inspecteurs à qui l'hôtelière avait dit qu'Almaraz n'était pas rentré et qu'il n'y avait là-haut que sa maîtresse, Mme Hélène Thyll, et son fils Roger, âgé de 4 ans.

Ils étaient là, depuis dix minutes, accoudés au comptoir devant un verre de bière, quand Mme Fugère, la patronne, vint leur dire en secret : « Il est rentré. Vous pouvez monter à présent ; sa chambre est au numéro 24 ».

Gais, alertes, ils montèrent l'escalier. Par une petite fenêtre, près de la porte et donnant sur la chambre, ils virent que l'homme qu'ils venaient chercher était là. Leccia heurta la porte.

De l'intérieur, aucun mot ne s'éleva et même tout mouvement cessa. Une seconde passa ainsi et Leccia dit à voix haute : « Allons ! ouvre donc ; c'est la police ! »

===

A cet instant, la lumière s'éteignit dans la pièce et Almaraz cria : « De quoi ? c'est les bourres... »

Deux coups de feu claquèrent dans la nuit du corridor.

Atteint au bas-ventre par un projectile, l'inspecteur Allès s'affaissa.

— Préviens ma femme, vieux ! Je suis touché...

Des locataires accoururent. Ce fut un grand affolement. L'inspecteur Leccia, comprit alors que l'arrestation allait être difficile et qu'on allait avoir à lutter pour s'emparer d'un homme qu'il croyait être un vulgaire voleur et qui était un dangereux bandit. Il sortit son browning et sa voix s'éleva, dominant le tumulte : « Allez-

En haut, l'inspecteur Victor Allès.

Au centre, l'agent Pierre Busson.

En bas, la foule devant la maison du drame.

MM. Xavier Guichard et Guillaume, tous deux dressés à la vieille école de la police qui n'admettait pas qu'un danger pût faire reculer — si grand fût-il — un inspecteur, descendirent, froids et résolus, de l'auto de la préfecture, fendirent la haie des agents, entrèrent dans l'hôtel tragique, à la tête des inspecteurs de la brigade des gaz qu'une cote de mailles d'acier protégeait. Eux n'avaient rien que leur courage et leur colère.

Arrivés devant la porte de la chambre, ils recommandèrent aux inspecteurs de ne tirer qu'en l'air pour ne pas atteindre la femme et l'enfant qui étaient enfermés avec Almaraz.

A six reprises, les inspecteurs tirèrent, puis, ils attendirent.

De l'intérieur, le drame se prolongea par deux coups de feu, puis le silence se fit sur cette scène tragique.

Almaraz, comprenant que toute résistance, désormais, devenait vaine, venait de tuer son amie et de se loger une balle dans la tête.

Tout s'était passé si vite que MM. Guichard et Guillaume n'avaient point eu le temps de penser que l'avant-dernier geste de l'assiéger serait un geste de mort et qu'ils n'avaient pu le prévenir, ce qui eût évité la fin tragique d'une jeune femme innocente.

Heureusement, l'enfant était sauf. Il était sorti indemne de cette fusillade, de cette émission de gaz. Sur le sol de la chambre, Almaraz la tête traversée de part en part, râlait. Transporté à l'hôpital Saint-Louis, il y mourut peu après.

C'est alors, alors seulement que l'on s'avisait qu'Almaraz était un dangereux repris de justice.

Ayant encouru six condamnations pour vol, port d'arme prohibée, expulsé, interdit de séjour, il était réputé comme un individu dangereux et il suscitait dans son entourage une crainte folle. Il terrorisait sa compagne ; les voisins le craignaient et il leur fallut du temps pour signer une pétition adressée au commissaire de police du quartier pour protester contre les violences qu'il faisait subir à Hélène Thyll et à son fils Roger.

On s'en est avisé, trop tard...

===

Une anecdote me revient à la mémoire. Depuis longtemps, la Sûreté générale guette un dangereux malfaiteur. Elle sait qu'il est enfermé dans sa chambre, alité, malade, rongé par la tuberculose. Elle a son mandat d'arrêt dans ses bureaux. Elle ne l'exécute pas ; elle ne bouge pas. L'homme ne peut plus nuire. Sa vie chancelle, vacille comme une flamme qui va s'éteindre, faite de combustible. Elle sait, la Sûreté générale, que l'homme a toujours auprès de lui deux brownings chargés. Il n'a qu'à faire

un tout petit mouvement, un mouvement imperceptible, entre deux spasmes de toux, pour saisir deux revolvers, de quoi tirer quatorze balles, de quoi tuer plusieurs hommes.

Elle attend.

Elle guette l'occasion propice, le moment favorable, la minute où l'homme, lassé qu'on lui porte ses repas tous les jours, dans sa chambre, lassé de cette claustration volontaire, lassé de cette sécurité pesante autour de laquelle il sent la menace permanente, l'impitoyable guet, se dressera un jour de sa couche, se vêtira et descendra les escaliers de son hôtel avec, dans chaque poche du veston, un revolver et sur chaque revolver, une main moite de sueur.

Alors, alors seulement, des inspecteurs prévenus, des inspecteurs sur la défensive, saisiront l'instant exact où ils pourront bondir sur l'assassin et le réduire à l'impuissance.

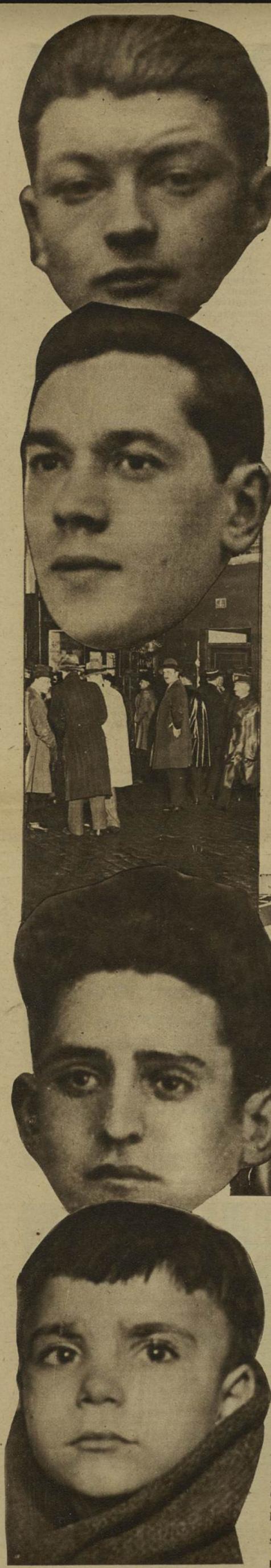
C'est une méthode. C'est une méthode qui n'a pas l'avantage d'être glorieuse, d'être éclatante d'héroïsme, mais qui a celui d'avoir été préconisée par M. Jean Chiappe, du temps qu'il était directeur de la Sûreté générale, qu'il a toujours soutenue depuis ; lui, si soucieux de la vie de ses agents, qu'il exhortait un jour un homme politique solidement protégé par des gardes du corps, en ces termes : « Je vous en prie, Monsieur, rendez-vous. Que pas une goutte de sang d'un Français ne rejaillisse sur vous ou sur moi ! » Et M. Léon Daudet se rendit à ces sages paroles.

Méthode de prudence, soit ! mais elle vaut mieux que celle de l'héroïsme inutile prônée par de vieux policiers qui en sont restés aux coups durs des bandits tragiques et à qui l'habitude des dangers qu'ils ont courus et qu'ils continuent de courir avec grand courage, a donné une méconnaissance du risque mortel qui ressemble fort à l'insensibilité des vieux généraux envoyant inutilement leurs troupes à la boucherie, sans avoir préparé le terrain par des tirs d'artillerie et des émissions de gaz...

Alors seulement que cette méthode aura prévalu, nous pourrons — si nous y sommes contraints et sans redouter que notre appel coûte la vie à quelque inspecteur ou à quelque agent, sonner le n° 17 de l'automatique : « Allo ! Police-Secours ».

F. DUPIN.

De nombreux lecteurs ayant appris que l'inspecteur Victor Allès laissait une veuve, nous ont adressé des fonds destinés à la malheureuse femme à qui Détective remettra la somme de cinq mille francs.



Ci-contre Almaraz et le fils de sa maîtresse, Roger Thyll.

Au-dessus, les agents emportent le cadavre de Hélène Thyll.

A droite, le panier à masques de la brigade des gaz.

vous-en tous ». Il rampa vers son camarade et le descendit dans le bar.

Pendant ce temps, l'agent Pierre Busson, du 19^e arrondissement, accourait et s'engageait courageusement dans le couloir sombre où venait de tomber l'inspecteur Allès. Le sang du policier à flots répandu sur le parquet le fit glisser. Il manqua de tomber, se cramponna au chambranle de la porte de la chambre 24 qu'il allait enfoncer, lorsque deux autres balles, tirées de la fenêtre par le bandit le frappèrent à son tour.

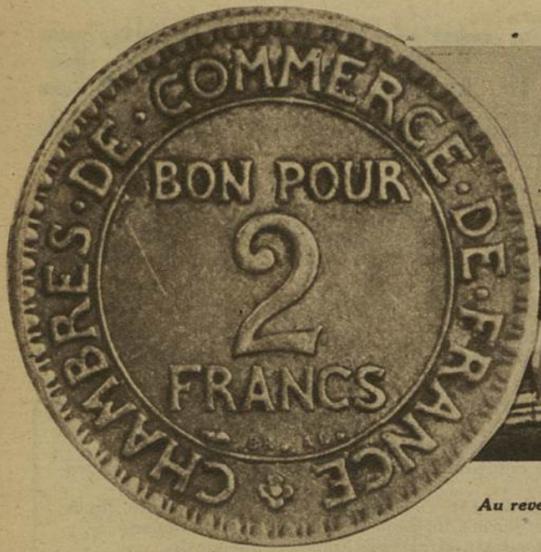
En bas, l'inspecteur Leccia téléphonait, demandant du secours, avant de recommencer l'assaut.

Les renforts arrivèrent de toutes parts. Il était prudent d'endiguer cette boule de dévouements obscurs, de réfréner les colères anonymes. M. Maurice, commissaire du Combat, sagement, organisa un service d'ordre et réclama la brigade des gaz, les boucliers.

— Il ne pourra pas nous échapper. Nous surveillons les toits.

C'est alors que le drame entra dans une phase nouvelle.





Au revers d'un jeton de bronze le profil auguste de l'aviateur tel celui d'une impériale célébrité ; c'était, assure-t-il, le rêve de Levine.

LE REVERS DE LA MÉDAILLE

Vienne (De notre correspondant particulier).

Il y a à peu près un mois, la police viennoise recevait un avis de Paris l'informant que l'aviateur Charles Levine, allait bientôt se rendre en Autriche et qu'il y avait lieu de supposer qu'il tenterait de s'y livrer à des manœuvres suspectes.

L'aviateur arriva en effet à Vienne, en compagnie d'une femme blonde, extrêmement élégante. Tous deux descendirent à l'Hôtel Impérial et occupèrent l'appartement dit « princier », au prix de 250 shillings (près de 900 francs) par jour.

La dame était Mabel Boll, connue sous le nom de « Reine des Diamants » (« The Diamond Queen »). Elle possède des diamants fabuleux qu'elle a promenés à Biarritz, Trouville, Monte-Carlo, Wiesbaden, Los Angeles, New-York, Paris et beaucoup d'autres endroits. Elle n'est plus jeune : il y a quinze ans, elle s'était mariée pour la première fois. Puis elle avait divorcé pour épouser un très riche commerçant de l'Amérique du Sud, qui fut assez raisonnable pour mourir bientôt après le mariage en laissant à sa femme une dizaine de millions de dollars.

Un jour, elle était devenue pilote d'avion. Les journaux publièrent son portrait à côté de celui de Charles Levine. A Vienne, elle se faisait passer pour la femme de l'aviateur et ils fréquentaient ensemble les magasins, les théâtres, les courses.

Mais l'aviateur avait des préoccupations particulières.

Il se présenta chez un graveur, lui montra des pièces de monnaie française qui portaient, sur un côté, l'inscription gravée « bon pour deux francs », « bon pour un franc », « bon pour cinquante centimes », et sur l'autre : « Chambre de Commerce de Paris ». Il demanda au graveur s'il pouvait en reproduire une certaine quantité.

Ce dernier répondit que, pour cela, il lui fallait une machine spéciale qui coûte 6.000 shillings (près de 21.000 francs). Levine se déclara prêt à la lui acheter.

Resté seul, l'artisan conçut des doutes. Il s'informa le lendemain et apprit que ces pièces appartenaient à une émission faite par la Chambre de Commerce de Paris, pendant l'inflation, et qu'elles devaient être retirées de la circulation en 1935. Pourquoi Levine avait-il besoin d'une grande quantité de ces pièces ?

Le graveur, perplexe, exposa ses doutes à Levine, lorsque celui-ci revint le voir quelques jours après. L'aviateur se mit à rire et se déclara prêt à aller, avec lui, chez le directeur de la Monnaie :

— Il vous dira que vous n'avez rien à craindre, puisqu'il s'agit d'une chose légale.

Il fut convenu qu'on ferait cette visite le lendemain 12 novembre. Levine ne

vint pas. Mieux : il téléphona qu'il devait partir d'urgence à Semmering, qui est un lieu de villégiature, près de Vienne.

Alors le graveur crut nécessaire d'exposer le cas à la police. Celle-ci envoya des agents à Semmering, qui filèrent Levine. Un commissaire vivait à côté de l'aviateur, dans l'hôtel, mangeait dans le restaurant à une table voisine.

Levine s'aperçut-il de quelque chose ? En tout cas, il prit la décision de quitter l'Autriche, et, le 14 novembre, il acheta deux billets de première classe pour Venise.

Le lendemain, il voulut partir, mais au moment où il s'appretait à monter en voiture, un homme s'approcha de lui et dit très poliment :

- Voudriez-vous me suivre ?
 - Levine protesta avec véhémence.
 - Mrs Mabel Boll s'avança :
 - On ne passe pas.
 - C'est indigne !
 - Nous avons un ordre formel !
- Et voilà comment Charles Levine, n'alla pas à Venise.

L'arrestation de Levine a produit une émotion d'autant plus profonde qu'on le connaît bien à Vienne.

On le connaît aussi à Paris.

Et, ici, on me permettra bien d'évoquer quelques souvenirs personnels :

C'était au mois de juin 1927, Charles Levine (qui, pour se donner l'air français, écrit son nom : Leviné), venait de traverser en avion l'Atlantique avec le pilote américain, Chamberla. Il avait déjà été reçu dans plusieurs capitales européennes, y compris Paris, lorsqu'il visita Vienne. A l'exemple des grands hommes d'Etat ou des célébrités de passage, il convoqua les représentants de la presse, pour leur accorder une interview collective.

La réception eut lieu dans un salon de l'Hôtel Impérial, où Levine était descendu. L'aviateur parla de ses grands projets dans le domaine de l'aviation. De puissants financiers de Paris, Londres et New-York, lui offraient, d'après ce qu'il affirmait, des sommes importantes pour la réalisation de ses rêves grandioses. Il n'avait qu'à choisir entre : Rothschild, Morgan, Ford, Etressi, etc. Il parlait même de vols interplanétaires.

— Qu'en pensez-vous ? demandait-il.

Et il continuait, sans attendre la réponse :

— Un voyage aérien vers Mars, est, pour le moment une utopie. Mais, qui sait ? Il faut tout prévoir. Si, un jour, je partais vers une autre planète, vous seriez, Messieurs, les premiers voyageurs... bien entendu, à titre gratuit.

— C'est un aventurier ! disaient les journalistes.

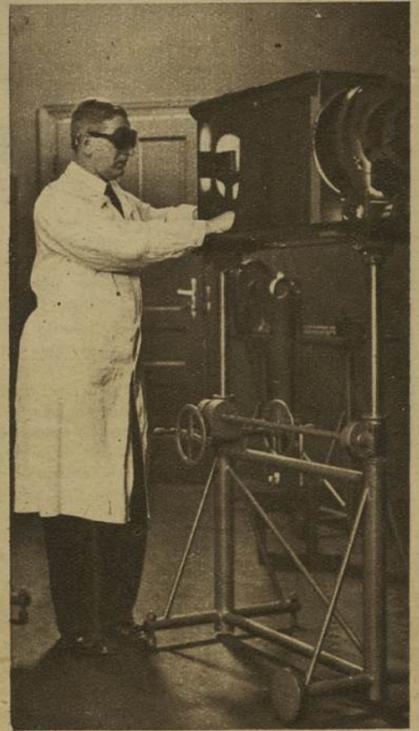
Mais dans les journaux, ils couvraient

Levine d'éloges et lui attribuaient du génie, de l'esprit entreprenant. A Vienne, on le fêta dans de nombreux banquets. Le Président de la République lui accorda la grande Médaille d'Or pour le Mérite. On disait que Levine allait faire construire, en Autriche, de puissantes fabriques. On le voyait même multimillionnaire.

Il repartit aux Etats-Unis, mais reparut en Europe dès le mois d'août. Il avait déjà rompu avec Chamberlain. Il signa un contrat pour un vol commun au-dessus de l'Atlantique avec le pilote français Drouhin. Il rompit aussi avec celui-ci : on se rappelle ses aventures et mésaventures du moment et notamment le vol inattendu qu'il fit, de Paris à Londres, avec l'appareil de Drouhin.

Peu à peu, le silence se fit sur son compte. D'autres favoris de la fortune l'éclipsèrent. Et il resta ainsi trois ans dans l'oubli. Voici maintenant que ce diable d'homme excite de nouveau la curiosité générale. On raconte ses escapades, on publie son portrait. Mais cette fois, c'est d'avoir été jeté en prison qui lui vaut la vedette.

L'aviateur, qui se trouve actuellement dans la prison des inculpés à Vienne, pro-



Le savant M. Adler, dans son laboratoire de recherches et d'expertises.

teste de son innocence. Il affirme qu'il ne voulait avoir des empreintes que pour fabriquer des pièces de monnaie de la Chambre de Commerce de Paris, avec son portrait à lui, Levine, gravé sur l'autre côté de la pièce. Il avait l'intention, dit-il, de les distribuer, comme une carte de visite originale, entre ses amis d'Amérique et d'Europe.

Ces explications paraissent invraisemblables. Le juge d'instruction, M. Wehl, n'y croit pas.

Des experts français sont arrivés à Vienne. L'avocat du détenu, M^e Préminger, a déclaré que Miss Mabel Boll était prête à donner une caution pour que son ami soit remis en liberté provisoire, mais cette offre a été déclinée.

La Reine des Diamants, qui ne connaissait rien des affaires louches de son amant, est partie pour Paris, où se trouve sa mère.

Un détail curieux : en 1927, on appréciait la fortune de Levine à une dizaine de millions de dollars. Au moment de l'arrestation de l'aviateur on a trouvé dans ses poches, quelques pièces d'argent. C'était tout ce qu'il possédait. Il n'a même pas payé la note de l'hôtel où il était descendu.

En voulant situer à Vienne le centre de ses exploits, Levine avait fait un mauvais calcul ; d'une part, il a méconnu l'honnêteté foncière des Viennois, mais il a surtout fait preuve d'ignorance ; il aurait dû savoir que la haute autorité de l'ancien chancelier, M. Schoeber, a fait de la police viennoise l'une des mieux outillées contre l'escroquerie internationale et que c'est précisément à Vienne qu'un savant éminent, M. Adler, dirige les laboratoires les plus perfectionnés pour l'examen de la fausse-monnaie sous toutes ses formes : faux-billets de banque, chèques frauduleux, fausses valeurs, monnaies frelatées ou illégales. Les polices du monde entier s'y adressent.

On comprend mal, l'imprudente ignorance de Levine. Mais, comme il le dit lui-même : « nécessité n'a pas de loi ».

Aujourd'hui l'aviateur, ayant perdu sa superbe, médite dans une cellule sur son rêve écroulé. Adieu l'espoir d'emplir ses coffres de faux jetons qu'il aurait présentés au remboursement en 1935 et qui l'eussent fait riche de nouveaux millions ! Adieu, aussi, la contrefaçon de gloire, où un dernier prétexte le réfugiait : au revers d'un jeton de bronze, son profil auguste, tel celui d'une impériale célébrité.

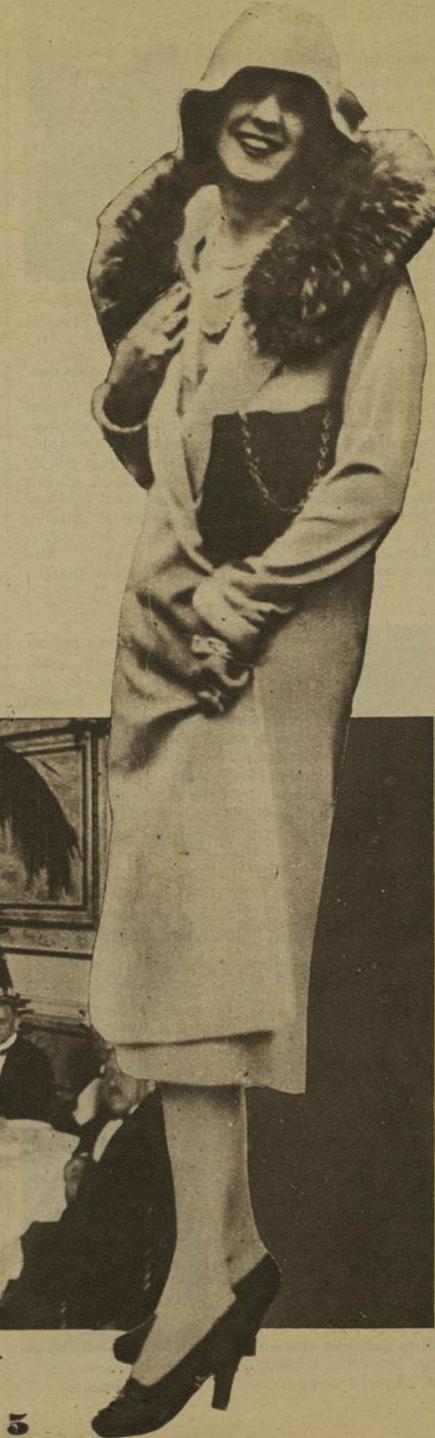
L'archange tombé, un jour, du ciel transatlantique pour s'offrir à nos admirations, est, cette fois-ci, tombé de haut !

N. TASSIN.



Lors de son premier séjour à Vienne des cérémonies officielles avaient été organisées en l'honneur de Levine.

Miss Mabel Boll.



Faits Divers

Film hebdomadaire, par Martus Larique.

Lundi Oh ! c'est un fait divers de peu. Il s'agit d'un robuste gaillard que des agents appréhendent lundi au cours d'une raffe, à Charenton. Au commissariat, on découvre que ce jeune clochard s'appelait Marie Kuntz. Elle raconta qu'étant charretier, elle avait pris des vêtements masculins plus commodes pour cette profession que ceux de son sexe. Quant au reste — ou à peu près — ses muscles durs et sa voix forte suffisaient à donner le change. Vous le voyez : c'est un tout petit fait divers. Oui ! mais apprenez la suite : Marie Kuntz a été envoyée au dépôt sous l'inculpation de vagabondage : certes, elle fait un métier dont le propre est d'aller par les chemins à la tête des chevaux, mais je ne crois pas que le commissaire ait agi en suite de ce rapprochement étymologique. De toutes façons — et quel que soit le malheur présent de Marie Kuntz — je ne lui conseillerai pas de quitter Charenton pour Montmartre où, pourtant, sa vigueur et son goût d'imiter l'homme lui permettraient de faire quelques « prisonnières » de prix, sans qu'il lui en coûtât cette fois une arrestation pour vagabondage... spécial, car l'indulgence des dieux s'étend plutôt sur l'oisif corrompu que sur le travailleur honnête, provisoirement privé d'argent et de gîte...



Elle raconta qu'étant charretier...

Mardi Cette sanglante semaine d'agressions contre des commerçants avait débuté mardi matin vers 5 heures par un échec. Le Chinois Wang Chien, ayant bu un café nature au comptoir d'un débit, 12, rue de Châteaue-Landon, alla s'asseoir dans un angle de la salle, près de la cuisine. Il resta là trop longtemps au gré de la patronne, Mme Roux, que le stage prolongé de ce client peu assouffi inquiéta au point qu'elle lui dit de s'en aller. Le Chinois feignit de dormir, déclara plus tard la patronne ; il dormait peut-être, car il avait passé la nuit à errer ; quoi qu'il en soit, il grommela des injures. Mme Roux réveilla son mari. Le Chinois prit une



M. et Mme Roux.

canne et frappa M. Roux. Ce que voyant, la débitante assomma le Chinois à coups de cafetière. Je ne suis pas pour lui donner tort : par les temps qui courent, la douceur, la civilité sont des mythes même chez les Chinois ; enfin, un client qui, en deux heures, boit un café nature et prend un honnête débit pour un poste d'observation ou pour une chambre à coucher, n'est pas un client intéressant. Mais je me permets de penser que Mme Roux en jurant au commissaire que le Chinois en avait à son tiroir-caisse, charge peut-être exagérément un homme qui a déjà le double malheur d'être en prison et d'être un Chinois de Boulogne.



Sur les marches de la gare de l'Étang-la-Ville.

Mercredi Après un Chinois, voilà que je m'occupe d'un pupille de l'Assistance publique. C'est encore un sujet pitoyable. Il s'agit de Pierre Jobert, 16 ans, pupille de l'Assistance. Sur les marches de la gare de l'Étang-la-Ville, mercredi, Pierre Jobert s'est tranché une veine du bras gauche ; il voulait mourir. Voici la lettre qu'on a trouvée sur lui : « Après une longue maladie, j'étais entré à l'hôpital de Versailles ; guéri, j'y suis resté comme infirmier et j'ai repris goût à la vie. Mais le mal est revenu ; on m'opéra ; rétabli, on ne voulait plus de moi. Il faut retourner au Petit-Pré. Je ne peux pas. N'ayant jamais eu de père ni de mère, n'ayant eu que des malheurs, j'ai un profond dégoût de la vie et je désire la mort. Si je ne peux me tuer du premier coup, je demande qu'on veuille bien me laisser mourir. Je pardonne à ceux qui m'ont offensé ; je pardonne à mon père, à ma mère qui m'ont abandonné. Nobles accents d'un être misérable et sensible. Sachez que son patron, avant que Jobert n'entrât à l'hôpital, était très content de ses services, et dites-moi s'il n'importe pas que la Société soit autre chose qu'une marâtre pour ses enfants du malheur ? »

Jeudi Pierre Jobert pardonnait à son père et à sa mère qui avaient fait de lui un enfant du malheur ; mais Reine-Yolande Laloi et son frère frère Sauveur étaient loin d'avoir pour leur mère des sentiments aussi frais. Pourtant, la brave femme, marchande au « carreau » du Temple, s'était saignée aux quatre veines pour les bien élever. Elle n'y réussit point, car les deux jeunes gens ne voulaient jamais travailler. Et non contents de vivre aux crochets de leur mère, ils lui réclamaient sans cesse de l'argent ; ils la frappaient quand elle refusait de leur en donner. Cette semaine, Reine-Yolande fut si menaçante que sa mère, pour l'intimider, prit un revolver et tira une balle en l'air. La fille, alors, voulut l'étrangler. Pour se dégager, Mme Laloi tira une seconde balle qui atteignit au pied Reine-Yolande. La faute de Mme Laloi n'est pas, selon moi, d'avoir légèrement blessé sa fille dénaturée. Elle date de bien plus loin ; elle est d'une autre importance. Elle date du jour où Mme Laloi céda au caprice d'une fillette de quelques années qui, folle de colère, serrait ses petits poings et frappait du parquet ses petits pieds.



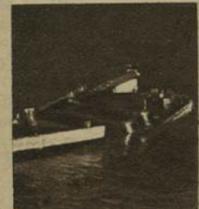
...Marchande au carreau du Temple.



Le déblaiement de la voie.

Vendredi Le rapide Paris-Nantes a déraillé près de la gare d'Oudon, entre Ancenis et Nantes, et est tombé dans la Loire. Il y a un mort, des blessés. C'est à n'y pas croire ! C'est à s'imaginer qu'on est devant l'écran et qu'on assiste à une catastrophe en studio. Eh ! non, je répète que, dans la nuit de vendredi, ceci est arrivé près de la gare d'Oudon, au rapide Paris-Nantes. La voie, à cet endroit, longe la Loire ; le sol était miné par les inondations ; il s'est éboulé et ce fut la catastrophe que personne n'avait prévue, bien que l'autre hiver, au même endroit, il s'en fallut d'un rien que l'express de Paris ne subit le même sort. Je croyais aussi que les grandes compagnies prébendaient une armée de polytechniciens qui, à la voie, à l'exploitation, sont chargés de voir et de prévoir. C'est à croire que certains d'entre eux, même lorsqu'ils ne se destinent pas à l'armée, font bon marché de la vie des autres.

Samedi Ce n'était point assez des criminels pour charger de morts cette semaine sanglante : il a fallu que les éléments s'en mêlent. La catastrophe du Paris-Nantes, vendredi, et, ce soir, au Port-à-l'Anglais, à cause d'une bourrasque qui ressemblait à une tempête, la collision de péniches. Trois d'entre elles ont coulé ; un pilote, M. Camille Lambin, et la fille d'un marinier, Mlle Marguerite Descholle, ont été noyées. Sans l'extraordinaire dévouement d'autres mariniers,



Une péniche disparaît sous l'eau.

la liste des victimes serait plus longue. La lutte fut épre dans la nuit, contre les flots tumultueux, contre le vent qui soufflait avec rage. Les hommes sont impuissants contre de telles catastrophes. A moins que de réglementer la sortie des remorqueurs et des péniches par gros temps dans la traversée des villes, où les piles de ponts sont alors autant de traitres écueils, on ne voit guère ce que le service de la navigation pourrait tenter pour en éviter le retour.

Dimanche Est-ce parce qu'on n'est pas très sûr de faire envers eux tout son devoir qu'on ne se débarrasse pas aisément de certains infortunés ? Un malheureux était là, tout à l'heure, dans mon bureau. Il m'avait raconté, mercredi, une histoire lamentable, son histoire. Abandonné par ses parents, confié à l'Assistance, il avait, adolescent, fait une bêtise. D'où, pour lui, Eysses, colonie pénitentiaire. On en sort pour aller au régiment ; on sort du régiment aussi. Amarine — c'est le nom de mon malheureux — se retrouva un jour, libre, sans un sou, sans parents, sans amis, à Paris. Il entra chez Renault. Deux mois après, des grévistes le contraignirent à faire comme eux : à désertier l'usine. Il n'osa point y rentrer une fois la grève terminée, car il savait bien qu'on ne le reprendrait pas ; quand on sort d'Eysses, on n'a pas le droit d'être syndiqué, moins encore de faire grève. Il gagna Le Havre, à pied. Il voulait s'embarquer sur un bateau, quitter la France. Il commença par être dockeur, mais un jour, un tramway le happa. Il fut horriblement blessé. C'était de sa faute : il avait voulu monter en marche pour arriver à l'heure sur les lieux d'embauche. Il ne toucha point de pension, mais on le soigna. Il resta deux ans à l'hôpital. Il en est sorti depuis deux mois. C'est un loup. Il a faim, il n'a pas de gîte. Il exhibe sans pudeur ses cuisses atrophiées et montre ses terribles plaies. Il boite encore ; il est maigre et pâle. Il est sans travail ; il n'en peut trouver. Je l'ai envoyé à l'Armée du Salut, vers différents offices privés. On l'a repoussé de partout. Il n'a pas de certificats, il est chétif et il sort d'Eysses : trois tares. Il est revenu ce matin et m'a dit : « Veut-on me contraindre à faire un mauvais coup pour aller en prison, pour vivre ? » Je l'ai calmé, mais je demande qu'on me dise s'il existe un office qui permette à ces libérés des colonies pénitentiaires de trouver du travail, lorsqu'ils le souhaitent fervemment ; et s'il n'en existe pas, je demande qu'on me dise pourquoi.



On l'a repoussé de partout.

CECI INTÉRESSE

Tous les Jeunes Gens et Jeunes Filles, tous les Pères et Mères de Famille

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent. L'enseignement par correspondance de l'ÉCOLE UNIVERSELLE permet de faire, à peu de frais, toutes les études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Pour être renseigné, découpez le BULLETIN CI-DESSOUS, marquez d'une croix chacune des brochures qui vous intéressent, écrivez au bas votre nom et votre adresse, et expédiez ce bulletin, sous pli fermé, à MM les Directeurs de L'ÉCOLE UNIVERSELLE, 59, Boulevard Exelmans, Paris (16^e).

- Broch. 7104 : Caisnes primaires complètes; Certificat d'études, Bourses, Brevets, C. A. P., Professorats, Inspection primaire.
- Broch. 7111 : Classes secondaires complètes; Baccalauréats, licences (Lettres, Sciences, Droit).
- Broch. 7113 : Grandes Ecoles spéciales (Agriculture, Industrie, Travaux publics, Mines, Commerce, Armée et Marine, Enseignement, Beaux-Arts, Colonies).
- Broch. 7120 : Toutes les carrières administratives (France et Colonies).
- Broch. 7123 : Emplois Réservés aux Sous-Officiers de carrière, aux Milités et Réformés de guerre.
- Broch. 7131 : Carrières d'Ingénieur, Sous-Ingénieur, Conducteur, Dessinateur, Contre-maitre dans les diverses spécialités : Electricité, Radiotélégraphie, Mécanique, Automobile, Aviation, Métallurgie, Mines, Forge, Travaux publics, Béton armé, Chauffage central, Architecture, Topographie, Froid, Chimie.
- Broch. 7138 : Carrières de l'Agriculture métropolitaine, de l'Agriculture, coloniale et du Génie rural.
- Broch. 7141 : Carrières de la Marine marchande (Administrateur, Secrétaire, Correspondancier, Sténo-Dactylo, Contentieux, Représentant, Publicité, Ingénieur commercial, Expert-Comptable, Comptable, Teneur de livres). Carrières de la Banque et de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.
- Broch. 7144 : Langues étrangères (Anglais, Espagnol, Italien, Allemand, Portugais, Arabe, Esperanto). — Tourisme.
- Broch. 7148 : Orthographe, Rédaction, Rédaction de lettres, Versification, Calcul, Dessin, Écriture, Calligraphie.
- Broch. 7156 : Carrières de la Marine marchande.
- Broch. 7161 : Solfège, Piano, Violon, Clarinette, Mandoline, Banjo, Flûte, Saxophone, Accordéon, Transposition, Harmonie, Contrepoint, Fugue, Composition, Orchestration, Professorats.
- Broch. 7166 : Arts du Dessin (Bassin d'illustration, Composition décorative, Dessin de figurines de mode, Aquarelle, Peinture, Pastel, Fusain, Décoration publicitaire, Gravure, Travaux d'agrément, Anatomie artistique, Histoire de l'art, Préparation aux métiers d'art et aux Professorats de dessin).
- Broch. : 7171 : Métiers de la Coupe, de la Mode et de la Couture (Pétite main, seconde main, première main, couturière, vendeuse, vendeuse-retoucheuse, représentante, modéliste, modiste, lingère, conpeuse, coupe pour hommes, Professorats libres et officiels).
- Broch. : 7173 : Journalisme (Rédaction, Fabrication, Administration,) Secrétariats.
- Broch. : 7179 : Cinéma (Scénario, décors, costumes, art dramatique, technique de prise de vues et de prise de sons).

A expédier gratuitement à M. _____ N° _____
Rue _____ à _____ par _____ Départ. _____

Si vous souhaitez des renseignements ou des conseils spéciaux à votre cas, il vous seront fournis très complets à titre gracieux et sans engagement de votre part. Il vous suffira de nous les demander sur une feuille quelconque que vous joindrez au bulletin ci-dessus.

Vente directe du Fabricant aux particuliers

Prix réellement avantageux. Qualité irréprochable. Marchandise livrée franco de douane.

Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

100.000 clients par an. 20.000 lettres de remerciement. Exportation dans le monde entier. Fabrication de corbeilles, d'instruments de musique et de gramophones.

Meinel & Hérol, Klingenthal (Saxe) n° 586 F

Affranchissez vos lettres 1.50 Fr. — vos cartes 0.90 Fr.

Superstand 442

LE CHAMPION DES POSTES A ÉCRAN EST VENDU COMPLET 126^{fr} PAR MOIS

Notice franco sur demande **Radio Stand**

HABILLEZ-VOUS SUR MESURE AVEC

10 MOIS DE CRÉDIT CHEZ UN BON TAILLEUR WILLIAMS

4, Rue du PONCEAU juste à la sortie du métro REAUMUR ouvert de 9^h à 20^h Dimanche matin

Actuellement Semaine - Réclame, chaque visiteur reçoit un superbe briquet

MAIGRIR EN SECRET

du corps entier, du visage ou d'une seule partie. Ni pils, ni rides. Un résultat déjà visible le 5^e jour. Rien à avaler. Envoyer le coupon ci-dessous rempli, à Mme COURANT, 98, boulevard Auguste Blanqui, Paris, qui a fait vœu d'envoyer gratuitement cette recette merveilleuse et sans danger, facile à suivre en secret.

Nom _____ 48

Rue _____ N° _____

à _____ Dép. _____

pour 20 fr.

par mois pendant 10 mois et 2 versements de 25 francs. Au comptant : 198 francs

ÉLÉGANT PHONO

avec 10 morceaux au choix sur grands disques et

pour 34 fr.

par mois pendant 10 mois et 2 versements de 50 francs. Au comptant : 360 francs

SUPERBE PHONO

avec 30 morceaux au choix sur grands disques et

UNE MALLETTE PORTE-DISQUES EN PRIME

Tous nos appareils sont garantis, leur fabrication est très soignée, ils peuvent jouer tous les disques à aiguille et à saphir.

La confiance de notre maison repose sur 28 années d'existence

Écrivez-nous, en joignant cette annonce, pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements

ÉTABLISSEMENTS SOLEA, 33, rue des Marais - PARIS (10^e)

Ouvert de 9 h. à midi, de 14 h. à 19 h. samedi inclus. Le dimanche, de 10 h. à midi

LE SECRET DE LANDRU



la Sûreté générale, rue des Saussaies, aux archives, il y a un dossier plat, écrasé entre les autres, plus maigre que celui d'un vol à l'étalage. Deux feuillets, un rose, un blanc dans une chemise de carton vert. C'est le dossier Landru.

Les trente-cinq mille pièces de cette enquête, de cette instruction, de ce procès de trois ans, la broussaille de procès-verbaux, de constats, de commissions rogatoires, d'interrogatoires, de rapports, de fiches, d'expertises, la prodigieuse pape-rasse au milieu de laquelle lucide, mesquin, buté comme un expert comptable, le petit homme au teint jaune a défendu sa tête comme il aurait défendu la propriété d'un mur mitoyen, le dossier Landru enfin est dispersé à la première brigade mobile, aux parquets de Mantes et de Versailles. Chez le juge d'instruction, paquets de papiers liés avec des ficelles et amoncelés dans la poussière des greniers. Le Contrôle de la Sûreté qui connut le premier l'affaire s'en dessaisit au moment même où elle commençait. Et il ne garde que ces deux feuillets dans cette chemise. Le rose est un mandat d'amener lancé par le juge d'instruction Genty contre Désiré Landru, pour abus de confiance. Le blanc est un communiqué du parquet, prescrivant de cesser les recherches, le prévenu ayant été arrêté.

C'est tout. Ce dossier, vide, est resté sur la table d'un commissaire pendant trois ans, d'avril 1919 à février 1922 ; à la fin de ce mois là, un commis aux archives l'a fermé et avant de le classer à la lettre L. Landrette, Landrinette, Landru, a écrit en travers de la couverture en grosses lettres, au crayon bleu : *Guillotiné*.

— Voulez-vous rechercher le petit escroc Landru ?

Merci ne le cherchez plus, on l'a trouvé "Guillotiné".

Il y a de beaux dossiers maigres, à la Sûreté Générale.

■ ■ ■

Il n'y a pas d'affaire Landru, il n'y a que Landru. Dans vingt ans, dans cent ans, on aura oublié, les archives de la justice auront pu être détruites et les souvenirs de notre temps, on ne saura plus pourquoi Landru est célèbre mais son nom lui-même aura été porté de bouche en bouche, de génération en génération. C'est peut-être parce qu'il n'appartient pour ainsi dire pas à l'anthologie criminelle. On l'a connu, on l'a jugé dans l'absolu. On n'a jamais vu son œuvre, ses victimes. Il n'était au procès qu'un type d'humanité, un cas presque médical entouré d'ombres falotes dont personne ne se souciait mais dont sa personnalité s'était nourrie. Landru n'était certainement pas un criminel né, il ne portait pas en lui le signe de la mort et de l'inconscience qui fait les monstres. Il y a autant de différence entre Jack l'éventreur, entre le vampire de Dusseldorf, et Landru, qu'entre une fille de trottoir et Mme de Pompadour. Ce sont ses victimes qui l'ont fait, qui ont conçu et fabriqué avec leurs pauvres imaginations sa personnalité, ou plutôt qui ont imposé au petit escroc Désiré Landru la personnalité fabuleuse dont leurs rêves étaient remplis.

Il y a un double secret Landru. Le premier, c'est l'homme lui-même.

Il n'y a pas un secret Landru, il y en a deux, ou plutôt ce secret est double.

Le premier celui de l'homme lui-même, c'est le cas psychologique du silence et de l'indifférence. Nous verrons cela.

Mais l'autre, le principal peut être, ne le touche pas, il lui est extérieur. Il n'appartient qu'aux réserves les plus profondes, aux richesses les plus certaines du cœur humain, celles qui, souvent cachées, inconscientes jusqu'à la mort récompensent quand elles sont révélées par hasard de toutes les médiocrités et de toutes les misères. Les défenseurs de Landru auraient pu plaider devant les jurés, non pas le doute mais la complicité, prouver que l'homme de Gambais n'avait été qu'un instrument de suicide.

J'évoquais l'autre jour le don Juan à la tête de rat devant une vieille fille fanée qui depuis quarante ans brode des mouchoirs dans une mansarde. Il y a sur sa cheminée sous une cloche de verre sa couronne de communicante et dans son armoire parmi des sachets de fougère la capeline de paille blanche, jaunie, qu'elle portait le jour où un inconnu à moustaches blondes l'a suivie dans la rue pendant une heure et qu'elle n'a jamais revu, il y a trente ans. Elle ne parle jamais, elle n'est même pas triste. Grise seulement. Au nom de Landru elle a posé son ouvrage et elle m'a dit de sa voix égale, sans que son visage trahisse la moindre émotion, la vieille fille vertueuse m'a dit très naturellement :

« Je regrette leur sort. Si je l'avais rencontré je l'aurais suivi, maintenant encore je le suivrais je serais morte. Qu'est-ce que ça fait ? N'aurais-je pas au moins connu l'aventure et l'amour ? »

Le voilà, le secret magique de Landru.

■ ■ ■

Entre 1880 et 1885 il y a à l'école des Frères de la rue de Bretonville un petit garçon que son maître citait en modèle.



Les fouilles dans le jardin de la villa de Gambais



Landru est conduit chez le Juge d'instruction

Il sert la messe à Saint Louis en l'Île, sa piété, sa réserve, sa douceur, son application sont remarquables. A vingt ans il obtient le diplôme d'ingénieur à l'École des Arts et Métiers. Il fait son service militaire au 87^e régiment d'Infanterie, à Saint-Quentin et avant de l'avoir achevé, devenu sergent fourrier il épouse Marie Catherine Remy. Mais pendant ce temps son père, est tombé dans la misère et s'est suicidé. C'est le seul héritage de Landru.

Pendant trente ans, il se défend, aigrement, basement. Il est ingénieur civil, courtier en publicité, garagiste, mais en même temps il s'essaie à de menues besognes d'escroc. En 1904, le tribunal correctionnel l'envoie en prison pour deux ans, en 1906 pour trois ans, en 1910 pour trois ans encore, en 1914 pour quatre ans. Cette fois on veut le reléguer. Mais Landru est en fuite. Cette dernière condamnation il ne la fera pas, il ne la fera jamais. Il est Guillet, Biard Dupont, il se cache dans quatre ou cinq domiciles. C'est contre ce faisan Gerlot qu'un juge avait lancé un mandat d'amener, la feuille rose du dossier de la Sûreté.

L'heure approche où Landru va faire la connaissance de Landru.

Depuis avril il est sans travail, sans ressources, il vient de quitter le garage qu'il exploitait, à Malakoff et en même temps d'abandonner sa femme et son fils. Il a cinquante et un ans, il a tout manqué dans sa vie, il est traqué par la police. Et c'est alors qu'il fait paraître dans un journal sa première annonce : « Monsieur sérieux désire se marier avec veuve ou incomprise 35, 45 ans ayant quelques biens. » Il devait rêver à ce moment-là, petitement d'escroquer quelques milliers de francs à une naïve. Et c'est un des côtés de son mystère qu'il ait songé à cela seulement, au début.

Vous n'avez jamais fait l'expérience de l'annonce de mariage ? On y prend des notions bouleversantes d'humanité. On y découvre d'abord cette chose vivante, innombrable, obscure : la femme seule ; on y soupçonne jusqu'au la solitude, le silence, la sécheresse peuvent contenir de tendresse, d'élan, d'angoisse, de mélancolie. Cent femmes affamées répondirent au carambouilleur méticuleux et Landru vit son avenir. Il avait enfin trouvé une besogne à sa taille.

Pour commencer, parmi les proies offertes il choisit la veuve Cuchet. Elle avait trente-neuf ans, un grand fils et un commerce de lingerie florissant, faubourg St-Denis. Un soir d'hiver elle accourt, émue, au

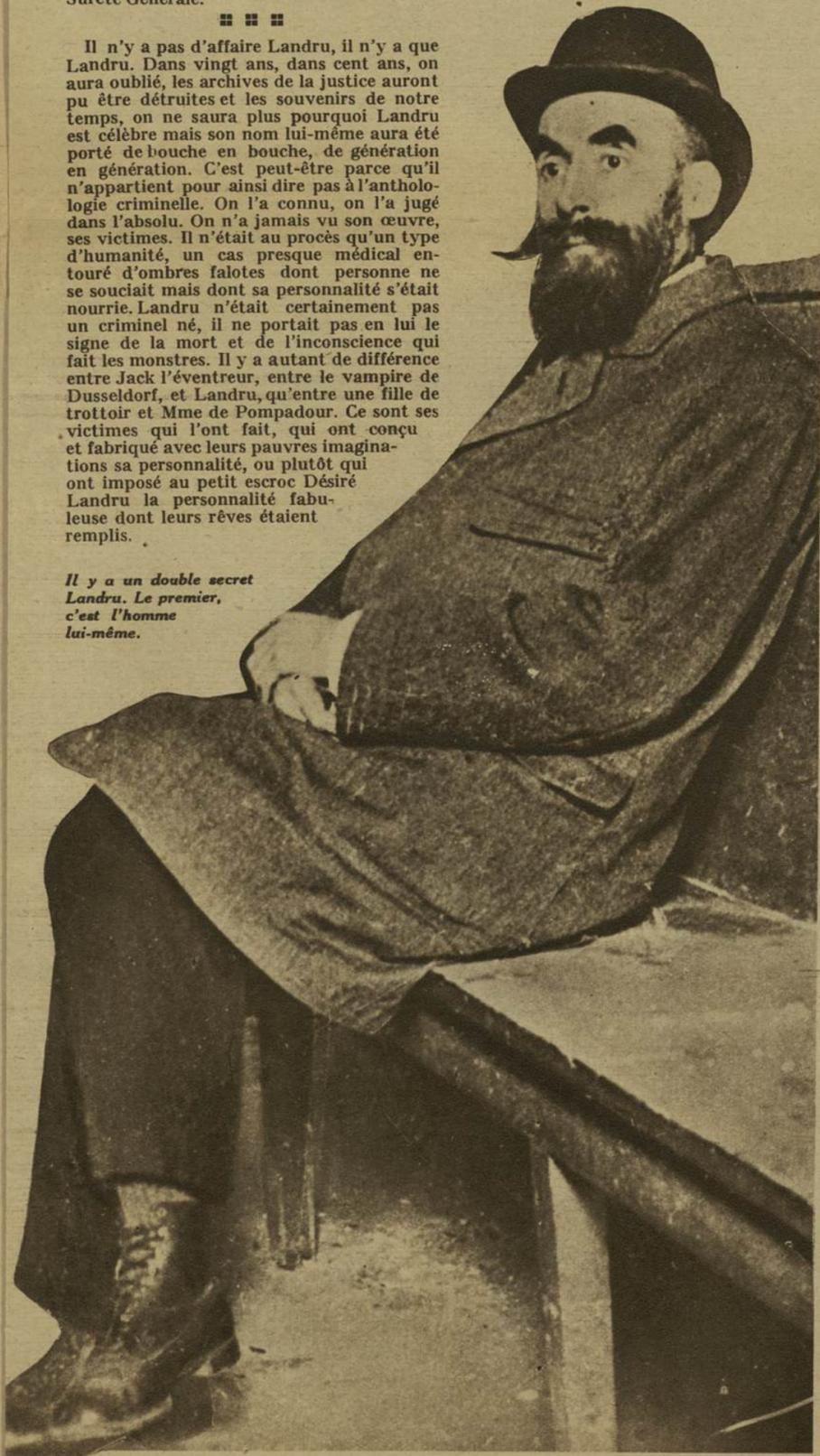
rendez-vous que le monsieur recherchant affection sincère lui a fixé. Elle a changé son habituelle robe noire pour une toilette mauve, elle a mis une voilette, des plumes d'autruche tremblent sur son chapeau. Quand elle entre dans ce café du faubourg Montmartre qu'ils ont choisi, l'œillet de la reconnaissance à la main, elle voit se lever au fond de la salle, un homme maigre au visage de souris, curieusement terminé par une lourde barbe noire. Il a un petit paletot mastic qui serre ses épaules frêles et un chapeau melon. Il l'enlève dès qu'elle s'approche, il est chauve. Elle s'assied, il sourit. Il a le teint jaune, des yeux qui remontent un peu vers les tempes, enfoncés sombres, perçants, mais traversés parfois par de petites lueurs douces, dorées. Il boit un café. Il ne fume pas, ses mains sèches, couleur de vieux papier, sont sur la table. Elle soupire et lui, instinctivement, sort un carnet de sa poche, un petit carnet à couverture de toile cirée noire, prêt à commencer cette comptabilité sentimentale. Déjà ils n'ont plus rien à se dire et Landru a pour la première fois le sentiment terrible de la facilité de son nouveau métier.

Quand ils sortent, une heure plus tard, coude à coude, elle croit l'avoir toujours connu.

C'est l'époque où Sarah Bernhardt fait pleurer Paris, où Gaby Deslys danse, où les grands ducs cassent la vaisselle armoriée des boîtes de Montmartre, où Mme Cailiaux exécute Gaston Calmette, où les tziganes jouent « Le Beau Danube bleu » chez Maxim's, où M. Poincaré part saluer la flotte russe, où Lyane de Pougy se saif encore jeune et où Jaurès vit.

■ ■ ■

Georgette Cuchet a des économies. Landru met dans le jeu ses dernières ressources, loue une remise et deux pièces à la Chaussée, près de Chantilly. Il y reçoit sa fiancée troublée. Et au mois de juin il disparaît après avoir réussi à lui soutirer cinq mille francs. Pour lui l'affaire est finie. Il est prêt à recommencer ailleurs. Mais Georgette ne lâche pas prise. Aidée par sa famille, son beau-frère, elle retrouve celui qu'elle ne connaît que sous le nom de Diard, commis ambulancier des Postes. Elle pleure, elle ne menace pas. Landru, stupéfait, s'aperçoit que la tendre veuve l'aime encore, que ce champ-là peut être encore cultivé. Il pleure lui aussi, proteste de son innocence, feint qu'un divorce difficile



LE SECR



Les vases de l'étang de Gambais furent en vain explorées.

le trouble, met son cœur sur la table. Georgette bouleversée pardonne, rompt avec les siens et vient habiter avec Landru-Diard. C'est la guerre, mais elle importe assez peu aux amants. A la fin de l'année, la veuve loue en Seine-et-Oise, à Vernouillet, 47, rue de Mantes, une villa au nom de son mari défunt. Le couple s'y installe en partie. Le fils de l'amoureuse est au front, maman Colibri ne voit plus au monde que son commis ambulancier. Cependant, il retarde sans cesse leur mariage, elle s'inquiète. Landru sent qu'il faut aller plus loin. Son mécanisme joue, désormais, sans qu'il y touche, il n'est plus lui-même qu'un rouage.

Ils ne vont guère à Vernouillet que deux ou trois jours par semaine. Le 4 janvier, à la gare des Invalides, Landru prend deux billets, un aller et retour et un billet simple. Pour économiser dix sous, il commençait l'assassinat en blanc, il rayait à l'avance sa maîtresse des vivants, il coupait les ponts derrière sa décision, il s'interdisait de faiblir. Chacune des victimes de Landru, ainsi, vécut, sourit, aima pendant quelques heures sans savoir qu'elle était déjà morte.

A Vernouillet, Georgette Cuchet fait le dîner sur la cuisinière de fonte noire. Il y a un phonographe au grand pavillon rose. On y fait jouer un disque d'actualité, une chanson tendre d'Yvette Guilbert. Georgette porte un peignoir bleu pâle qu'elle vient d'acheter. Un voisin qui passe entend longtemps le phonographe dans la nuit et à la fin même le dernier mot de la chanson, traîne, traîne, comme si on oubliait d'arrêter le mécanisme.

Le lendemain, Landru revient seul à Paris. Quelque temps après, le fils Cuchet ne recevant plus de nouvelles de sa mère, obtient une permission, arrive à Paris, puis à Vernouillet et disparaît. Il ne revient pas à son régiment où il venait d'obtenir une citation.

Landru rassemble la petite fortune de sa fiancée et s'approprie jusqu'aux meubles, jusqu'aux papiers de feu Cuchet dont il prendra, de temps en temps, l'identité. Il prend la précaution d'annoncer à la famille que Georgette, qui l'a brusquement abandon-

né, est partie pour l'Angleterre. Et il s'occupe d'autre chose.

Désormais, il a de l'argent, il étale. Il achète une camionnette. L'aisance lui rend d'ailleurs le sentiment de la famille, apaise les amertumes et la discorde. Il ne revient pas vivre avec sa femme, mais il va la voir, entrepose même chez elle, à Malakoff, quelques meubles de la « succession » Cuchet.

Presque tout de suite, il découvre une nouvelle affaire. Une demande d'emploi dans une rubrique de petites annonces l'allèche. Il brosse son vieux paletot mastic et se présente à l'adresse indiquée, 44, rue de Patay, sous un prétexte quelconque. Mme Laborde-Line, une Argentine, est arrivée en France depuis quelques semaines à peine. Elle n'a pas d'argent, elle cherche du travail. Mais, Landru regarde autour de lui avec ses yeux de brocanteur. Le mobilier lui plaît. Il fera donc l'affaire pour le mobilier.

Il ne lui faut que quelques soirées autour de la lampe, de quelques hochements de tête mélancoliques pour se rendre intéressant. La Sud-Américaine mûre accepte son aveu et de devenir sa femme. Dès lors, Landru qui est à cette époque Cuchet,

précipite les événements. On déménage le mobilier de la rue de Patay à Vernouillet. Mme Laborde-Line vient elle-même un soir avec sa dernière armoire. Elle

croyait rentrer le lendemain à Paris. Mais Landru n'avait pas pris pour elle un billet de retour.

Le premier mai, un journal publie l'annonce suivante : « Monsieur, 45 ans, seul, sans famille, situation 4.000, ayant intérieur, désire épouser dame, âge et situation en rapport. C. P. 45. »

Landru trie, comme la première fois, les réponses et choisit Marie Guillain. Elle est veuve, c'est une ancienne gouvernante à qui son maître a légué 22.000 francs... Le 15 juin Landru va la voir, chez elle, 35, rue Crozatier, la séduit sans grand mal et un dimanche l'emmène à Vernouillet en auto. Il n'y a pas, cette fois, de billet d'aller et retour qui l'oblige à en finir en vingt-quatre heures, il a tout son temps, il peut faire des fioritures. Il se prend lui-même au jeu, il s'attarde. Peut-être s'attendrit-il? En tout cas, plusieurs semaines passent. Marie Guillain est heureuse. Il lui a dit qu'il allait être nommé consul en Australie. La veuve se prépare pour le long voyage, Landru s'y prépare aussi, par jeu ou par sadisme. Il jouait ainsi parfois à la vérité, à la régularité, à l'amour bourgeois. Marie annonce à sa famille ce départ, ce mariage. Sa dernière lettre est datée du 4 août. Mais dès le 2 août, le comptable féroce a marqué en recette, sur son carnet, les bijoux et les titres de rente de Marie. Aussi semble-t-il qu'il lui fallait toujours les supprimer du monde à l'avance, pour



On fouilla aussi le sol des caves dans les villas de Gambais et de Vernouillet ; le butin fut maigre.

SECRET DE LANDRU

Mais le billet de chemin de fer ou l'inscription sur le livre de comptes.

Vernouillet est usé. Landru loue une nouvelle villa, à Gambais, lance de nouvelles annonces et attend.

Pourtant, c'est par hasard que dans une guinguette, sur la Marne, la veuve Héon rencontre, un jour de fête, l'homme à la tête de rat, plus bilieux que jamais, avec son melon et son parapluie. Cette fois, il s'appelle Petit.

Celle-là est vraiment sur la vieillesse, elle a 54 ans. Elle sera la proie la plus facile, la plus maniable. Il se lève, ôte son melon, lui propose une mazurka. C'est un piano mécanique qui la joue. Autour d'eux, il n'y a que de la jeunesse en robe de linon et en chapeaux en paille de Panama. Mais on n'a que l'âge de son cœur. Trois jours après la mazurka, la veuve Héon annonça à des parents qui habitent Le Havre, son prochain départ pour le Brésil. Puis, elle vend ses meubles et disparaît. Landru avait assez de meubles.

Le lendemain du jour où on la voit pour la dernière fois, il fait transporter à Gambais une cuisinière neuve et trois cents kilos de charbon.

Il a pris le sens et le rythme de cette nouvelle vie. Tout lui paraît d'une aisance dérisoire. Il entretient d'assez aimables relations avec sa femme et son fils, fait le va et vient en auto de Gambais à Paris, mène une vie sobre mais large. Les disparues ne sont pas, d'ailleurs, les seules femmes qu'il fréquente. Ses annonces lui amènent sans cesse de nouvelles proies.

Huit jours après, au nouvel an, il contre-fait l'écriture d'Anna et envoie des fleurs à ses parents, à Paris. Cette ruse grossière contribuera, plus tard, à sa perte.

Landru a récupéré l'avoire si âprement disputé. Mais il est las après ces dix-huit mois de lutte. Et quand, trois mois après, il rencontre Andrée Babeley, il trébuche sous un coup de fièvre, un coup de jeunesse, il l'enlève.

Elle a 19 ans, elle est domestique. Rien ne peut, ici, tenter la souris rapace et, peut-être, au début de cette liaison, pour une fois Landru était-il sincère et désintéressé, peut-être se donnait-il une récréation, peut-être Andrée Babeley a-t-elle failli repartir vivante de Gambais? On se souvient, là-bas, de l'avoire vu se promener à bicyclette, joyeuse et fraîche. Mais un jour, en regardant par le trou d'une serrure, elle aperçoit, dans une pièce, des vêtements de femmes entassés. Cette mauvaise habitude de domestique la perd. Et la légende affirme que cette curiosité-là n'est pas pardonnée.

Elle s'ouvre naïvement de son étonnement à son amant. Il la rassure, mais il est assombri. Et d'ailleurs n'est-il pas prisonnier de ses habitudes, de son réflexe? Dès qu'il commence à considérer Andrée comme dangereuse, il s'aperçoit, par contre-coup, qu'elle a un ou deux pauvres bijoux et un livret de Caisse d'épargne.

C'en est trop, il se résigne en soupirant à ne pas s'être offert, au moins une fois une aventure d'amour. Il vient passer deux jours à Paris avec Andrée; elle annonce à son ancien patron son mariage proche et à la gare, au moment de repartir, il ne lui prend pas d'aller et retour.

Landru suit une cadence régulière. Au mois de mai, il est Fremyet, pour Célestine Buisson qui possède un pécule assez rond et un mobilier cossu. Elle est veuve, naturellement, mais entourée de parents et d'amis. Il est obligé de prendre de grandes précautions pour la détacher peu à peu de ce milieu aux aguets. Il reçoit les frères et les neveux à Gambais, fait de grosses dépenses de gâteaux et de vin de dessert. Mais ces

sélectionne, prend dans le lot des maîtresses mais soit parce qu'elles sont pauvres, soit parce que l'aventure lui apparaît périlleuse, il les épargne en les abandonnant.

C'est alors qu'il tombe sur une véritable résistance. Il fait la connaissance d'Anna Colomb, une veuve de 44 ans, fraîche encore, qui habite rue Rodier. Elle est dactylographe et a déjà un ami, un industriel. Elle accepte le mariage mais n'accepte que cela. L'ensorcellement ne joue pas, don Juan est en échec. Pourquoi Landru s'obstine-t-il. C'est, dans son étonnante carrière la défaillance, la fissure, la seule peut-être et, comme toujours, c'est celle-là qui le perdra. Il multiplie les manœuvres, se fait passer pour un réfugié du Nord, Cuchet. Ses papiers ont été perdus, les registres d'état civil de son village détruits, les formalités du mariage traînent. A la fin, il s'impatiente, promet la cérémonie pour la semaine suivante. La vigilance d'Anna Colomb se relâche, elle accepte de venir à Gambais, mais exige de descendre à l'hôtel. Elle rentre à Paris, confirme à ses parents son prochain mariage, retourne à Gambais.

C'est le 24 décembre 1916, la veille de Noël. Il neige. A minuit l'église du village est pleine de lumières et de chant. L'ancien enfant de chœur de Saint-Louis-en-l'Île, qui porte ce soir pardessus noir, baisse le front, fervent. En sortant, les bougies que les vieillards ont prises autour de la crèche de carton tremblent sur la neige et Anna s'est laissée prendre par la taille. Landru a préparé un souper de réveillon à la villa. Il y a même du champagne. Comment résisterait-elle encore? Elle passe pour la première fois le seuil de la maison isolée. Mais Landru, économe, n'attendra pas que le moment soit venu de faire sauter le bouchon de la bouteille de vin mousseux.

Huit jours après, au nouvel an, il contre-fait l'écriture d'Anna et envoie des fleurs à ses parents, à Paris. Cette ruse grossière contribuera, plus tard, à sa perte.

Landru a récupéré l'avoire si âprement disputé. Mais il est las après ces dix-huit mois de lutte. Et quand, trois mois après, il rencontre Andrée Babeley, il trébuche sous un coup de fièvre, un coup de jeunesse, il l'enlève.

Elle a 19 ans, elle est domestique. Rien ne peut, ici, tenter la souris rapace et, peut-être, au début de cette liaison, pour une fois Landru était-il sincère et désintéressé, peut-être se donnait-il une récréation, peut-être Andrée Babeley a-t-elle failli repartir vivante de Gambais? On se souvient, là-bas, de l'avoire vu se promener à bicyclette, joyeuse et fraîche. Mais un jour, en regardant par le trou d'une serrure, elle aperçoit, dans une pièce, des vêtements de femmes entassés. Cette mauvaise habitude de domestique la perd. Et la légende affirme que cette curiosité-là n'est pas pardonnée.

Elle s'ouvre naïvement de son étonnement à son amant. Il la rassure, mais il est assombri. Et d'ailleurs n'est-il pas prisonnier de ses habitudes, de son réflexe? Dès qu'il commence à considérer Andrée comme dangereuse, il s'aperçoit, par contre-coup, qu'elle a un ou deux pauvres bijoux et un livret de Caisse d'épargne.

C'en est trop, il se résigne en soupirant à ne pas s'être offert, au moins une fois une aventure d'amour. Il vient passer deux jours à Paris avec Andrée; elle annonce à son ancien patron son mariage proche et à la gare, au moment de repartir, il ne lui prend pas d'aller et retour.

Landru suit une cadence régulière. Au mois de mai, il est Fremyet, pour Célestine Buisson qui possède un pécule assez rond et un mobilier cossu. Elle est veuve, naturellement, mais entourée de parents et d'amis. Il est obligé de prendre de grandes précautions pour la détacher peu à peu de ce milieu aux aguets. Il reçoit les frères et les neveux à Gambais, fait de grosses dépenses de gâteaux et de vin de dessert. Mais ces

frais ne sont pas perdus. Le 19 août, Célestine Buisson se désintéresse brusquement et à jamais des siens.

Dans la « succession », il y avait un titre nominatif. A Paris, c'est Mme Landru qui, sous l'apparence de la disparue, va le toucher. Elle n'interroge pas son mari. Elle trouve l'opération naturelle ou bien elle a peur.

La veuve Jaume était déjà remariée, mais son mari habitait l'Italie. C'est une sorte de mystique secrète et ardente. Landru, en une semaine, la convainc de l'épouser, lui fait faire les premières démarches pour son divorce et l'emmène à Gambais une seule fois. C'est du travail facile, comme au début.

D'ailleurs, il est fatigué, il baisse. Il n'a plus l'élan nécessaire pour forcer les bourgeoises rassies, ce charme désinvolte qui inspirait la confiance. Il est devenu aigre, son teint s'est décomposé un peu plus. Il s'attaque sans courage aux femmes les plus faciles, les prostituées vieillies.

Encore Marie Pascal, une divorcée de 33 ans, gardait-elle quelque dignité, elle n'en devient pas moins, en quelques jours, la maîtresse d'un Louis Forest à barbe noire, vend l'atelier de couture qu'elle exploite et se précipite avec son argent, ses meubles et sa chatte, à Gambais où tout s'évanouit. Et c'est la dernière.

Il y a eu, pendant les trois dernières aventures, l'Armistice. L'épopée n'a pas troublé Landru. A la fin de 1918, il s'occupe de Marie Marchadier. Elle s'était livrée à la plus basse galanterie en province et ses économies lui avaient permis d'acheter un meublé à Paris. Landru commence par lui emprunter de l'argent. Puis il lui promet le mariage et lui fait vendre son meublé. Le 13 janvier elle fait son entrée à Gambais, tapageuse, avec un boa de plumes mauves, un visage émaillé, des bas de soie végétale et trois chiens griffons. La nuit, les chiens n'aboièrent même pas.

4 janvier 1915-13 janvier 1919. Quatre années, juste. Georgette Cuchet, Line Laborde, Marie Guillain, Berthe Heon, Anna Colomb, Andrée Babeley, Célestine Buisson, Jeanne Jaume Marie Pascal, Marie Marchadier. Landru a toujours son vieux melon et son pardessus mastic. Le commerce bien tenu des fiancées lui a rapporté trente-cinq mille six cent quarante-deux francs cinquante. Son carnet n'a pas une erreur de deux sous.

Il vit toujours assez largement. Il a loué, sous le nom de Fremyet, un garage à Clichy, 28, rue Morice et un autre à Neuilly, 2, rue du Château. Il habite, personnellement, 76, rue Rochechouart, où on ne connaît que Lucien Guillet, ingénieur.

Il n'en peut plus. Il a vraiment vieilli. Je crois que même si la police n'était pas intervenue, aucune fiancée n'aurait plus suivi à Gambais le maigrichon ratatiné.

Il a une maîtresse et le comble est qu'il l'entretient. Fernande Segret a quitté sa mère pour vivre avec lui. Mais elle n'était pas condamnée. Peut-être l'eût-il fait disparaître, tout à fait à la fin, par habitude, pour le principe. Mais elle était douce et discrète et jamais elle n'ouvrit le carnet de toile cirée noire. L'aventure grandiose était terminée. Landru songeait à se remettre à l'escroquerie, à l'abus de confiance, au carambouillage, à des besognes de retraité. Alors, un jour, le beau passé lui saute au visage.

A la fin de 1918, Mlle Lacoste avait écrit au maire de Gambais pour lui signaler la disparition de sa sœur, Mme Buisson, qui vivait là avec un M. Fremyet et qui ne lui donnait plus de nouvelles. Le maire avait répondu qu'il ne connaissait pas de Fremyet. A la fin de la lettre, il signalait qu'une dame Colomb lui avait également parlé d'une disparition, celle de sa sœur qui vivait à Gambais avec un M. Dupont.

Les Colomb et les Lacoste se retrouvèrent

et délibérèrent. Au mois de février 1919, ils se décident à déposer une plainte au parquet de la Seine. Un inspecteur fut dépêché à Gambais, ne trouva rien. Mais on saisit le parquet de Mantes qui met en branle la gendarmerie. Trois jours d'enquête permettent de retrouver la villa où, depuis deux ans, les voisins voient entrer des femmes qui n'en sortent plus. On ne connaît rien de l'ancien localitaire. Le contrôle des recherches à la Sûreté Générale met l'affaire entre les mains de la première brigade mobile que dirige le commissaire Bichon. On possède deux noms, Fremyet, Dupont, et un vague signalement. Les fiches de l'identité judiciaire l'ignorent. On ne trouvera pas.

Mais un après-midi, Mlle Lacoste, dans un grand magasin de la rue de Rivoli, s'arrête brusquement devant un rayon où un homme est en train d'acheter de la vaisselle. La barbe noire, le teint cirieux, le melon. Elle le reconnaît, c'est le fiancé de sa sœur, c'est Fremyet. Elle s'enfuit, téléphone à Bichon. C'est désormais fini. A la première réquisition, le magasin montre ses livres de commande. La vaisselle a été choisie par l'ingénieur Guillet, rue Rochechouart. Les inspecteurs Belin et Branderberger, le commissaire Dautel y sautent. La concierge leur affirme que Guillet est bien là. Mais c'est le soir, on ne peut pas l'arrêter. Dautel et Belin passent la nuit couchés sur le palier. Dès qu'il fait gris dans l'escalier, ils frappent. La porte s'entr'ouvre. Landru apparaît en chemise, le visage défait, les yeux ternes.

Les policiers le repoussent, entrent dans le petit appartement, lui tendent un carton. Devant la fenêtre, il regarde sa fiche anthropométrique, comprend qu'il faut être beau joueur.

Mais il se redresse alors. L'aventure le reprend, lui rend son énergie. Il ne s'ennuie plus brusquement, Landru se reconnaît avec complaisance, se retrouve et se plaît. Ses yeux brillent. Il a rajeuni d'un seul coup, il est prêt à la bataille qu'il devine longue, dont il sait, dont il espère peut-être qu'elle sera mortelle. Et c'est ici qu'il faut commencer à le comprendre.

Landru est un désespéré. A cinquante et un ans, sa vie ne pouvait plus rien lui donner. La nuit où il décida du sort de Georgette Cuchet, la nuit du phonographe, il décida aussi, froidement, de sa destinée. Ce bout d'existence lui apparut miraculeux avec la guillotine à la fin. Il n'avait peut-être pas rêvé à l'impunité. Après Marchadier il commença peut-être à y croire, à désespérer de la justice de son pays et il se mit à s'ennuyer. L'arrivée de la police le remettait dans sa ligne, rétablissait l'équilibre, lui redonnait le sort qu'il avait choisi. Et on peut être sûr que chacune des heures qui suivirent, pendant sa défense méticuleuse de trois années, fut goûtée par ce dilettante comme le marquis de Sade ne l'aurait pas imaginé.

Landru s'habilla en hâte, boutonna son paletot mastic, prit son parapluie. Assise sur le lit, échevelée, Fernande Segret sanglotait. Il se retourna vers elle, guilleret et avant de sortir entre les inspecteurs chantonna un air d'opéra comique.

« Adieu, notre petite table. » Landru n'était plus, l'affaire Landru commençait.

C'était l'époque où Clemenceau, Wilson, Lloyd George et Brakford-Rantzau découpaient l'Europe, où, dans Paris, les cafés commençaient à rester ouverts jusqu'à dix heures du soir, où, dans des caves transformées en dancings depuis les Gothas, les démobilisés ivres d'être vivants apprenaient le shimmy, où on condamnait Lenoir à mort, où Marthe Chenal finissait de chanter la *Marseillaise* et où Jules Védrines se tuait.

(A suivre.)

Paul BRINGUIER.

Copyright by Détective 1930.

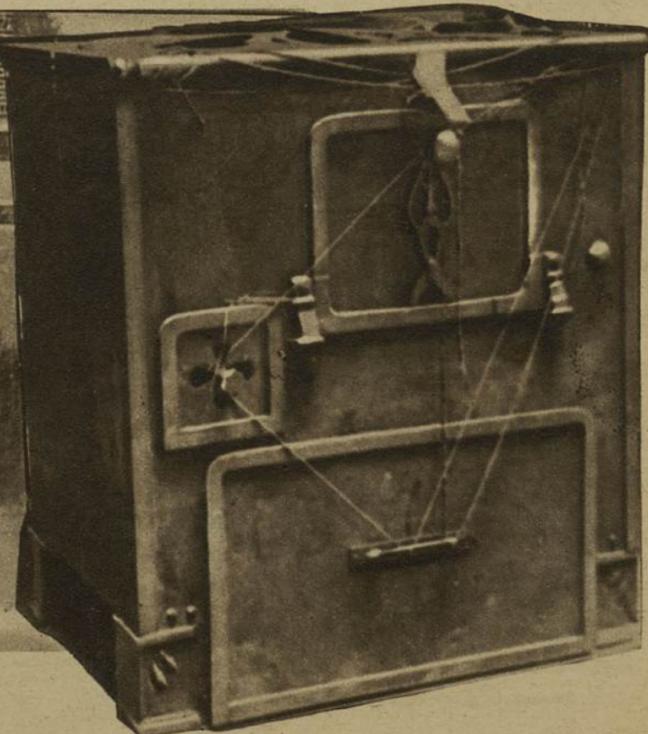


Cuchet

Laborde

Andrée Babeley

C'est à l'intérieur de cette villa et dans la cuisinière ci-contre, qu'aux dires de l'accusation Landru aurait brûlé ses « fiancées ».



PETITES CAUSES

Un médecin poursuivi pour exercice illégal de la médecine

Le procès que nous relatons est d'une espèce assez curieuse : cette fois, un médecin est poursuivi pour avoir exercé illégalement la médecine par le truchement de son épouse, qui omit d'obtenir le diplôme à l'abri duquel impunément elle aurait pu pratiquer son métier.

Les coupables sont assis côte à côte sur le banc des prévenus libres : le docteur Emile Montagard, et sa femme ont à répondre d'un délit, qui fut dénoncé à la vindicte publique par le farouche syndicat des médecins de la Seine, lui-même renseigné par un ancien collaborateur de M. Montagard, le docteur Fernand Lesage.

Le docteur Montagard est propriétaire d'une clinique, 151, rue de Tolbiac ; mais il est très âgé ; et comme, à 83 ans, il estime avoir droit au repos mais ne désire pas se priver des revenus de son entreprise, il a délégué sa femme aux fonctions de directrice. Et Mme Montagard remplit le rôle de doctresse.

La clinique reçoit beaucoup d'ouvriers, victimes d'accidents du travail : Mme Montagard qui a acquis des connaissances empiriques très appréciées de son époux, soigne les malades. Pendant longtemps, tout a bien marché ; et puis, coup sur coup, deux incidents se sont produits : un jour Mme Montagard aurait donné un coup de lancette malencontreux dans l'œil d'un maçon, brûlé par des poussières de ciment (L'emploi du conditionnel s'impose, car la maladresse de Mme Montagard n'est pas absolument démontrée). L'autre incident, beaucoup plus grave est celui-ci : le docteur Montagard a mis à la porte son collaborateur, le docteur Fernand Lesage, qui aidait Mme Montagard à soigner les blessés.

Furieux, le docteur Lesage a dénoncé le trafic de la clinique de la rue de Tolbiac et le Parquet est intervenu. « Mensonges, les allégations du docteur Lesage... » s'écria M^e Marcel Uhry, avocat des prévenus. « Sa dénonciation est la suite de son dépit... il a voulu emprunter de l'argent à M. Montagard, qui a refusé... sa vengeance est honteuse... »

Le tribunal prononce la condamnation : 300 francs d'amende et 1000 francs de dommages-intérêts au syndicat des médecins.

Poète et cambrioleur mondain

André Rollin, cambrioleur mondain et disciple de Serge de Lenz, voulait paraître devant les jurés de la Seine en homme du monde, soucieux de montrer une élégance de bon ton : les audiences de la cour d'assises se tenant à Paris, l'après-midi, André Rollin s'était fait porter à la Conciergerie son veston noir bordé ; une tenue négligée peut toujours défavorablement impressionner les juges et il s'avisa, n'est-ce pas, de faire la meilleure impression.



André Rollin.

Soixante cambriolages avoués, mais onze seulement retenus par l'accusation ; c'est, d'habitude, le contraire qui se produit : mais André Rollin proclame que rien ne lui est désormais plus cher que la vérité et il va au-delà des prétentions de l'avocat général qui se contente des onze cambriolages certains pour requérir un châtiement exemplaire...

Un type, cet André Rollin ! Il est le fils d'un brasseur de Nancy. A l'Ecole Supérieure, il laisse le souvenir d'un bon étudiant, mais ses malheurs judiciaires sont proches : au régiment, il vole ; le Conseil de guerre le condamne à quatre mois de prison avec sursis. Il se marie et abandonne sa femme.

Le voici à Paris, en 1927 : il va se débrouiller rapidement. Cela le conduit en correctionnelle. Sans doute inspire-t-il confiance aux juges, qui, malgré le premier avertissement du Conseil de guerre, récidivent dans l'indulgence : encore quatre mois avec sursis.

Et maintenant, la grande vie !

André Rollin loue une garçonnière et s'y installe avec une charmante danseuse... Tous les après-midi, vers trois heures, il va à ses affaires ; sa concierge a pour lui de l'estime : « C'est un monsieur si poli » et de l'admiration : « Il est tellement intelligent »...

Sa « conduite intérieure » — une bonne marque — est à la porte ; il file... la ponctualité d'un « businessmann », qui n'a pas attendu d'avoir trente ans pour être déjà un monsieur.

Ah ! si la concierge d'André Rollin avait suivi son brillant locataire et la conduite intérieure !... Si elle l'avait vu grimper les escaliers, sonner aux étages qui lui semblaient innocents, s'excuser lorsqu'on lui ouvrait, en prétextant qu'il s'était trompé et que

c'était le « monsieur du dessus qu'il désirait voir », ou forcer la porte lorsqu'elle ne s'ouvrait pas, rafler les bijoux et les billets, puis, rentré chez lui, faire le tri du butin, jeter tout ce qui était du « toc », oui, si l'estimable pipelette avait vu tout cela !...

Les jurés n'aiment pas les atteintes à la propriété privée ; ils les répriment sans faiblesse.

André Rollin ira passer dix ans dans une maison centrale : le poète-cambrioleur pourra réveiller les rythmes qui sommeillent en lui et ordonner les chants d'une musique intérieure dans le calme que lui procureront dix années de réclusion.

Manon jalousait Des Grieux

Bordeaux (De notre correspondant particulier) :

Quand le chanteur des rues reçoit du « centième » une avalanche de gros sous sur la tête, il s'incline et remercie, mais quand un ténor, qui a paru sur toutes les grandes scènes d'Europe, entend tinter à ses pieds des sous qui tombent du paradis, c'est une autre paire de manches, si nous osons dire !

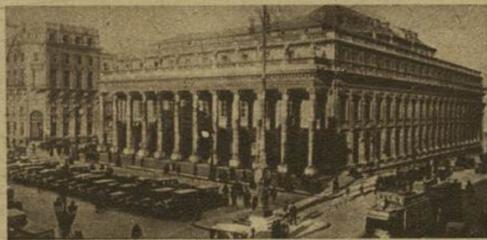
Au cours d'une représentation de « Manon » au Grand Théâtre de Bordeaux, des pièces de bronze furent jetées d'une loge des galeries à l'excellent ténor Talembert, pendant qu'il chantait, au deuxième acte, l'air fameux du « Réve ».

Une enquête permit d'établir que les sous avaient été jetés par une dame (que nous appellerons Laure) amie personnelle de l'artiste qui jouait Manon, laquelle reçut quantité de gerbes et de palmes !

M. Talembert vit en cela un outrage et il assigna Mme Laure devant le juge de paix du cinquième canton de Bordeaux en paiement de dommages-intérêts...

Le juge de paix est fort perplexé.

Il alloue à des Grieux-Talembert le franc symbolique à titre de dommages-intérêts. Manon sera furieuse !



Le grand théâtre de Bordeaux.

Le procès Bauer est ajourné

Vienne. (De notre correspondant particulier).

Le procès de Gustave Bauer, accusé d'avoir assassiné son amie, l'artiste Catherine Fellner, a été ajourné sine die.

Ce fut pour le public qui se pressait dans la salle de la Cour d'assises de Vienne, ainsi que pour tous ceux qui suivaient passionnément ce procès par les journaux, une grande déception.

Le procès a été ajourné sur l'insistance du procureur. Celui-ci craignait un verdict d'acquiescement, même si les jurés étaient convaincus que Bauer est l'assassin : il n'y avait pas des preuves décisives suffisantes. Bauer et ses parents ont fait tout leur possible pour préparer un alibi. Quelques-uns des témoins qui, lors du premier interrogatoire, avaient fait des dépositions défavorables pour l'accusé, changèrent soudain d'avis devant le Tribunal.

C'est ainsi que le frère de Bauer, qui le jour de l'assassinat de Fellner se trouvait malade, à l'hôpital, avait déclaré au juge d'instruction que l'accusé l'avait visité pour la dernière fois le 15 juillet, c'est-à-dire deux jours avant l'assassinat ; mais devant le Tribunal il a affirmé que c'était le 17, c'est-à-dire le jour même du crime, même aux heures où ce crime, d'après les témoins, avait été commis (c'est sur cela que Bauer base son alibi).

Autre exemple : immédiatement après l'arrestation de Bauer, un chauffeur, nommé Singer, avait déclaré au juge d'instruction qu'il avait, dans l'après-midi du 17 juillet 1928, conduit l'accusé, en compagnie d'une dame élégante, vers le Jardin zoologique (où l'on avait trouvé le cadavre de Fellner), et qu'une heure après Bauer était sorti du jardin seul, sans la dame.

C'était une déposition accablante pour l'accusé. Elle seule suffisait pour le condamner. Mais citée comme témoin devant le Tribunal, Singer, lui aussi, changea sa déposition : « Oui, dit-il, j'avais conduit l'accusé, en compagnie d'une femme élégante, vers le Jardin zoologique, mais... c'était Mme Decker ; je la connais très bien, puisque je l'ai souvent conduite en son auto avec Bauer. »

Tout cela a l'air fort suspect, et le procureur a eu parfaitement raison d'insister sur l'ajournement du procès pour compléter l'instruction. Celle qui a été faite (plus de 3.000 pages de dactylographie) est un travail perdu. Il faut tout recommencer.

Le procès ne sera pas repris avant mars ou avril 1931. Bien entendu, devant de nouveaux juges, de nouveaux jurés, — probablement y aura-t-il aussi un nouveau procureur et un nouveau défenseur. Seul, l'accusé sera le même. Lui aussi aurait préféré être remplacé par un autre...



Devant la Cour d'Assises de Vienne.

MAURICE BEDEL
Prix Goncourt 1927

PHILIPPINE
roman

le fascisme et l'amour

nrf

Un succès formidable et certain auprès du grand public..

LES ÉDITIONS DU ROSEAU

25, RUE DE PÉTROGRAD, 25

vous présentent un nouveau magazine unique en son genre

La Race et les Mœurs

Revue Mondiale illustrée de tous les problèmes de la question sexuelle

paraissant le 1^{er} de chaque mois et publiée par un comité de savants, de médecins et de sociologues, sous le haut patronage de la

Ligue Internationale pour une politique sexuelle

Le premier numéro de 64 pages grand in-4, abondamment illustré de documents sensationnels, en vente partout : 5 fr.

Ce numéro, qui pèse 250 grammes, contient le double d'un volume ordinaire de 150 à 200 grammes, vendu 15 francs.

L'amour dans les prisons

Voici le nouveau reportage de MARYSE CHOISY. Ses invraisemblables révélations, sa vérité documentaire, son style d'un entrain magique aiment le lecteur sans jamais l'offenser. L'auteur d'Un mois chez les Filles n'a pas craint cette fois encore de dire tout ce qu'elle a vu. Et que n'a-t-elle pas vu ? (Editions Montaigne, 13, quai Conti) 15 fr.



NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion L'INFLUENCE PERSONNELLE sur les autres et à distance par le Professeur R.-J. SIMARD

Un volume illustré franco recommandé 22 francs. Au même auteur : TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE. Un fort volume illustré franco rec. 33 francs. Librairie ASTRA, 12, rue de Chabrol, 1^{er}, PARIS (X^e)

DEMANDEZ L'ETUI MIGNON de l'ineffaçable ROUGE Madelys

PREMIER ROUGE GARANTI SANS DANGER QUI COLORE LES LÈVRES SANS LES GRAISSER... ET QUI TIENT. En vente 2 francs dans toutes les bonnes parfumeries ou franco contre timbres. 37 - RUE ST LAZARE - PARIS

DISQUE RADIO 12 FR

de 20 c/m de diamètre, jouant aussi longtemps que les disques ordinaires de 25 c/m.

Quelques nouveautés parues :

- F. 607 LE VIEUX CHALET UN CONTE. Chanté par M. N. AMATO.
- F. 620 NUNCA MAS (Tango). VICHENZO (Tango). M. DU PERRON et ses Argentins.
- JE NE SUIS RIEN SANS VOUS.
- F. 651 Chanté par M^{me} Mad. RAINVYL SANS LE FAIRE EXPRES. Chanté par M. GUIVEL.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE. Si vous ne trouvez pas nos disques chez votre fournisseur, envoyez-nous votre commande accompagnée du montant.

Edison Bell 22, rue St-Augustin, Paris-2^e

MAIGRIR

J'offre gratuitement de vous faire connaître un moyen de vous faire maigrir très vite sans drogue à avaler. Entièrement pour être mince et distinguée ou seulement de la partie désirée du visage ou du corps. Très facile à faire soi-même en secret. Raffermir les chairs. Le seul absolument garanti sans danger. Envoyez-moi en toute confiance en citant ce journal (réponse discrète, joindre seulement un timbre). S. I. STELLA GOLDEN, 47, Boulevard de la Chapelle, PARIS-10

L'INDUSTRIE RECLAME des Monteurs, Contremaîtres, Dessinateurs, Ingénieurs, SPECIALISÉS en Aviation, Electricité, Automobile, etc. L'UNIVERSITÉ TECHNIQUE DE PARIS vous préparera facilement, à peu de frais, CHEZ VOUS, aux meilleures situations. CONSULTEZ-LE avant de prendre décision pour vos études. Brochure intéressante et conseils gratuits. U. T. P., Service 9, 28, Rue Serpente, PARIS

Il faut lire

HAUTE FINANCE ET BASSE JUSTICE

MARTHE HANAU

par MAURICE PRIVAT

La vérité sur une grande affaire. Des révélations sur les "erreurs" des experts. Des documents sensationnels. Tout ce qui n'a pas été dit jusqu'à ce jour. Les coulisses d'un grand procès.

Un volume : 15 fr.

LES CONJURÉS DE LA 5^{ÈME}

De notre correspondant particulier.

Le grand Conseil était, ce soir-là, au complet. Une réunion extraordinaire devait avoir lieu. Chaque membre avait reçu, le matin même, une convocation urgente, dont l'ordre du jour portait : mise en accusation du professeur Pinosch.

L'Association était de fondation récente. Elle avait été créée, dans cette petite ville de Wischau, à l'exemple de celles qui, en Tchécoslovaquie, comme en Autriche, comme en Allemagne, comme en Russie, ont pris naissance depuis la guerre.

Elle était née, elle aussi, de ce curieux mouvement pédagogique qui tend à donner à l'enfant, à l'écolier, au lycéen, des droits, des responsabilités, à côté de ses devoirs.

L'École Berthold Otto, à Berlin, est dans ce genre, l'exemple le plus typique : les élèves y ont une liberté complète. La discipline règle les heures des cours et des récréations qui est une discipline librement consentie. Les surveillants sont élus par les élèves. Aucune sanction n'est prise par les maîtres. Les punitions sont prononcées par un tribunal composé des élèves les plus anciens.

Pour nombre de bons esprits, en effet, la classe-caserne a fait son temps. Il faut la remplacer par la classe libre, la classe où le maître n'est plus un contre-maître, mais un collaborateur dont l'enseignement s'adresse non pas à des enfants isolés et soumis, mais à un groupe d'enfants, un groupe qui a une organisation autonome, des lois propres, et qui n'obéit qu'à une seule autorité, une seule justice : la sienne.

A Wischau, près de Brunn, en Tchécoslovaquie, l'Association de la Cinquième était de toutes les associations d'élèves de la région la plus puissante et la plus disciplinée.

Elle n'avait pas encore obtenu pourtant un statut légal, et c'est en secret, à l'insu du proviseur du lycée, qu'elle continuait à tenir ses assises.

C'est peut-être de ce caractère secret, de son allure de complot permanent, qu'elle tirait tout son prestige.

Malgré tout, depuis la rentrée, les réunions languissaient. Quelques séances avaient épuisé l'enthousiasme des jeunes écoliers, heureux de se retrouver après deux mois de vacances. Le cahier des revendications de l'année avait été adressé au proviseur. Deux élèves, coupables d'avoir, pendant une récréation, trahi l'un de leurs camarades avaient été, après jugement, mis en quarantaine. Aucun sujet de discussion ne s'était offert depuis. Le grand conseil se morfondait.

Il y a quelques semaines, pourtant, l'activité de l'Association s'était soudainement réveillée. Les élèves d'un vieux professeur, le docteur Aloïs Pinosch, étaient venus se plaindre de sa sévérité. Ils en avaient assez de ses mauvaises notes, de son parti-pris. Il fallait lui donner un premier avertissement.

Tout se passa comme il avait été décidé. Deux jours de suite, le vieux professeur

trouva devant lui une classe agitée, turbulente et frondeuse.

Les pupitres chaquèrent, tandis que les projectiles de toutes sortes venaient joncher le sol, au pied de la chaire du maître.

Le docteur Pinosch regarda, sans s'émouvoir, cette effervescence. Il ne voyait en elle que les jeux d'enfants espiègles. Rien ne pouvait lui laisser supposer que cette agitation avait été préparée, ordonnée, dirigée, en guise de représailles, par cette " Association secrète " dont lui avait parlé, un jour, le proviseur du Lycée et dont il avait été, le premier, à rire.

Et pouvait-on prendre au sérieux, en effet, cette ligue dont le plus âgé des membres pouvait avoir quinze ans.

Le chahut cessa le troisième jour. Mais les notes continuaient à être mauvaises, la révolte qui grondait dans la classe devint, parce qu'elle fut moins apparente, plus sourde et plus haineuse.

Un soir, l'un des écoliers, Stanislas Melénick, réunit ses camarades et leur tint ce langage :

Pinosch n'a pas compris l'avertissement que nous lui avons donné. Accordons-lui encore jusqu'à la fin de la semaine. Si, d'ici là, sa sévérité n'a pas fléchi, nous le ferons mettre en jugement par l'Association.

La semaine prit fin sans que rien ne fût changé dans l'attitude du vieux professeur. Et comme il avait été décidé, l'Association convoqua immédiatement tous ses membres.

Aucun ne manqua à l'appel. L'idée de juger leur professeur était apparue à tous ces enfants, habitués déjà à rendre la justice par eux-mêmes, non pas comme une farce bouffonne, mais comme une nécessité à laquelle ils ne pouvaient plus maintenant échapper. Ils avaient conscience d'avoir fait tout ce qu'il était indispensable de faire pour éviter une pareille mesure. Ils ne pouvaient plus maintenant ajourner un débat qui leur pesait si lourdement au cœur.

Dès qu'ils furent tous réunis, dans cette petite salle aux murs nus, éclairée par une lampe charbonneuse, et qui servait aussi de lieu de réunion à plusieurs Sociétés sportives de la ville, la séance commença sans autre préambule.

Les trois premiers élèves qui prirent d'abord la parole vinrent exposer les principaux griefs relevés contre le professeur. Ils le firent avec un sérieux, une précision, un naturel qui déconcertaient chez ces accusateurs en jambes nues et en culottes courtes. Leur conclusion fut nette et tranchante. Le Docteur Pinosch ne pouvait plus reprendre place à sa chaire. A ses élèves de trouver le moyen d'en débarrasser le Lycée.

Un jeune élève se leva à son tour. Ah ! certes, il ne voulait pas défendre le maître dont, comme les autres, il avait eu à subir les rigueurs, mais il désirait cependant trouver dans son grand âge des circonstances atténuantes, du moins en ce qui concernait la condamnation à prononcer. — Vous voulez en débarrasser la cinquième, proposait-il. Faites la grève des bras croisés.

Stanilas Melénick, le grand meneur du mouvement, bondit sur une chaise.

— Attention, s'écria-t-il, pas de solution paresseuse. Vous êtes tous d'accord pour vous débarrasser de Pinosch.

— Tous !
— Il n'y a alors qu'un moyen de supprimer une bête malfaisante...

— La mort !
Il y eut un court silence. Le mot, ce mot terrible dans la bouche d'un enfant avait été lancé, du fond de la salle, par un gamin au front sournois, aux yeux cruels.

Chacun se regarda. Certains ricanaient nerveusement. D'autres, plus pâles tout à coup, mordaient leurs lèvres qui tremblaient. Tous se sentaient confusément emportés par une force mystérieuse, imprévue.

Le président de séance dissipa le malaise en annonçant qu'on allait voter. Par dix neuf voix contre quatre, la mort fut décidée.

Mais qui allait exécuter la sentence ? On tira au sort. D'une cas-

... et rendent eux-mêmes la justice.

quette, deux noms sortirent : celui de Stanislas Melénick, et celui de l'élève qui avait tenté une timide défense du maître abhorré.

Le Docteur Pinosch leva la tête. Un coup de sonnette venait de troubler de silence

studieux de son cabinet de travail. Le vieux professeur glissa dans son livre, pour en marquer la page, un coupe papier en ivoire et lentement se dirigea vers le vestibule.

Il était neuf heures du soir.

Le maître poussa le verrou de la porte. Il ne vit tout d'abord que le trou noir de la rue où la lueur d'une lanterne vacillait sous le vent. Puis soudain, deux ombres se détachèrent. Deux ombres qui, comme mues par un ressort, bondirent sur lui.

Il eut à peine le temps de distinguer ses agresseurs. Tout au plus put-il remarquer qu'ils dissimulaient leurs visages sous des masques de soie noire.

Une violente douleur à la tempe le fit aussitôt chanceler. Il réussit pourtant à appeler à l'aide avant de rouler à terre, assommé et perdant son sang.

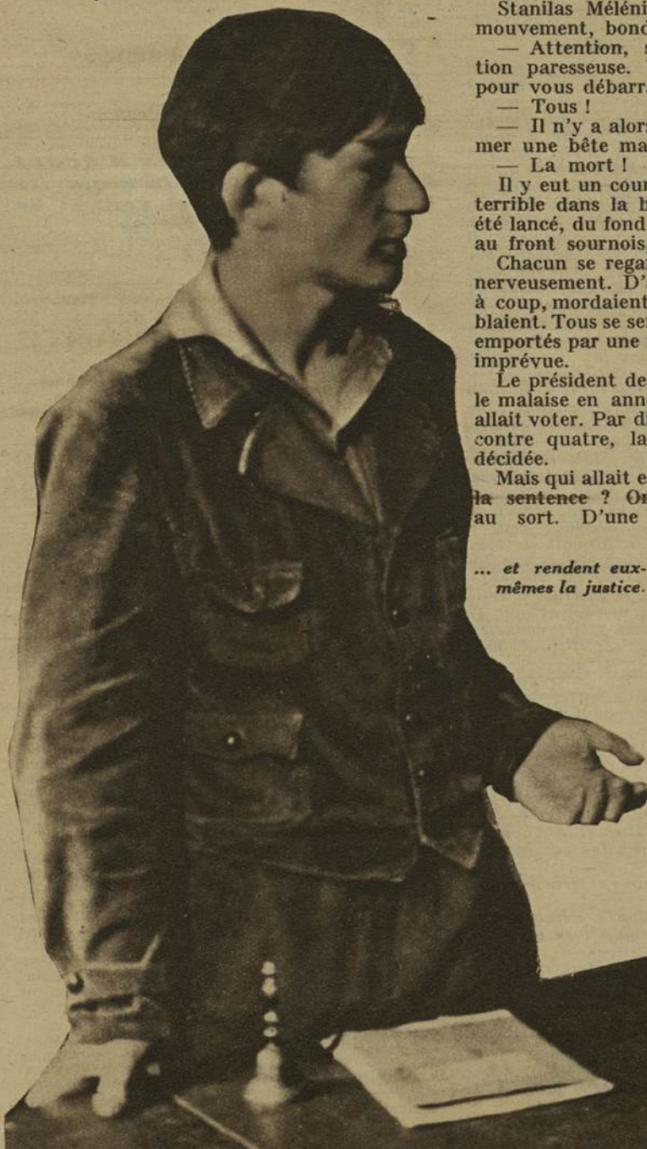
Il ne reprit connaissance que sur le lit d'hôpital où il avait été transporté. Ses cris avaient été entendus des voisins. Les deux agresseurs avaient pu être arrêtés. Ils étaient porteurs de couteaux à virole et d'une bouteille d'acide sulfurique.

Tous deux avaient reconnu avoir été désignés par l'association secrète de la cinquième pour exécuter le verdict de mort rendu par la classe...

Le vieux professeur, dont l'état est jugé très grave, écoute, silencieux, l'effarante nouvelle. Peut-être, pensait-il que les vrais criminels étaient ceux qui, sous couleur de modernisme, donnent aux enfants des responsabilités déjà bien lourdes aux épaules des hommes.

Adolph STEINBERG.

A l'école Berthold Otto, à Berlin, les élèves n'obéissent qu'à une discipline librement consentie.



La classe-caserne a fait son temps. Le maître ne doit plus être un contre-maître.

Voici une séance du tribunal d'écoliers.

LE 13^{ÈME} JURÉ

RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER. — Chacun de nos lecteurs, considéré comme 13^e juré, est invité à faire connaître son avis, d'après un questionnaire précis, soumis à la fin de chacun des 13 comptes rendus d'audience, qui se succéderont pendant 13 semaines.

ARTICLE 2. — La majorité des réponses déterminera le verdict. Les gagnants seront ceux des concurrents dont la réponse fera partie de la majorité.

ARTICLE 3. — Pour départager les ex-æquo, les concurrents devront répondre aux questions suivantes :

1^o Quel sera, dans l'ordre de préférence de nos lecteurs, et d'après le questionnaire, la liste type des verdicts rendus.

2^o Quel sera l'écart de voix entre le verdict de la majorité et celui qui se trouvera en second sur la liste type.

ARTICLE 4. — Les lecteurs ont huit jours pleins pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque procès. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses au procès n° 13 devront nous être parvenues, au plus tard vendredi 5 décembre 1930 avant minuit. Les lettres reçues après ce délai seront détruites.

Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) et de l'étranger, qui peuvent expédier leurs lettres jusqu'au vendredi 5 décembre 1930 avant minuit. Le timbre à date de la poste servira de contrôle.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la Direction du journal "DETECTIVE" 35, rue Madame, Paris (VI^e), porter la mention CONCOURS DU 13^e JURÉ N° 13, et renfermer le bon de concours correspondant qu'il suffit de découper à l'angle inférieur gauche de cette page. Seuls, les abonnés peuvent remplacer le bon par leur dernière bande.

ARTICLE 5. — Chaque lecteur n'a le droit d'envoyer qu'une seule réponse par procès.

ARTICLE 6. — Chaque procès forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts dotés de 35 prix chaque semaine et totalisant chacun :

3.000 francs en espèces.

CONCOURS GÉNÉRAL

ARTICLE PREMIER. — Entre les participants au Concours hebdomadaire du 13^e Juré, il est institué un Concours général.

ARTICLE 2. — Le classement de ce Concours Général sera établi par la totalisation des points obtenus par chaque concurrent classé parmi les 25 premiers de chacun des concours hebdomadaires.

ARTICLE 3. — Le Concours Général du 13^e juré est doté des prix en espèces ci-après :

1^{er} Prix : 10.000 fr. - 2^e Prix : 5.000 fr. - 3^e Prix : 3.000 fr. - 4^e Prix : 2.000 fr.

ARTICLE 4. — Tout participant au Concours hebdomadaire et du Concours Général accepte d'avance et sans réserve tous les termes des deux règlements ci-dessus.

XIII. — Meurtrier de sa fiancée



Un jeune garçon avait si peu le visage d'un assassin, que s'il eût été assis dans le public, au lieu d'être dans le box des accusés, nul n'aurait pensé qu'il n'était pas à sa place.

Pascal Canteloube avait mis son plus beau complet des dimanches; il avait divisé ses cheveux par une raie impeccable; il épousait son vêtement comme pour une cérémonie de fiançailles. Tristes fiançailles, dans la sombre salle des assises d'Aix-en-Provence, où, au lieu d'une bague d'or, il allait peut-être gagner des bracelets d'acier...

Pascal Canteloube se lève pour répondre à l'interrogatoire. Ses mains le gênent, cela se voit. Il ne sait où les placer, sur la barre du box tout d'abord, sur les revers de son veston, dans ses poches. Même, une fois, il lui arrive de lisser ses cheveux.

Le président. — Votre âge?

L'accusé. — Vingt-deux ans!

Le président. — Vous avez connu Mireille Flamant dans la rue. Ce n'est pas ce qu'on peut appeler une présentation régulière.

L'accusé. — Cela s'était trouvé à la sortie du magasin. Nous nous connaissions de vue. Son amie Paulette nous a fait mieux connaître.

Le président. — Vous saviez que Mireille était une jeune fille assez libre. Je ne dirai pas facile, mais qui ne craignait pas de se montrer en compagnie d'autres jeunes gens.

L'accusé. — Elle était jolie. On lui faisait beaucoup la cour.

Le président. — Elle avait seize ans. Les adorateurs, si j'en crois les témoins, ne lui manquaient pas. On affirme cependant qu'elle savait repousser leurs avances sans les décourager tout à fait. C'était plutôt une écorchée qu'une mauvaise fille.

Pascal Canteloube tire son mouchoir et s'essuie les yeux. Pleure-t-il? Mais n'a-t-il pas déjà tant pleuré sur son amour mort?

Le président. — Ses amies prétendent que vous ne pouviez pas ignorer ses inconséquences et, notamment, il lui arriva de vous montrer les cadeaux, bijoux, fleurs, bonbons dont elle était amplement pourvue et qu'elle acceptait à condition qu'on ne lui demandât rien en échange...

L'accusé. — Je le savais, bien sûr, mais c'était des flirts sans importance...

Le président. — Lui aviez-vous annoncé fermement l'intention que vous aviez de l'épouser?

L'accusé. — Certainement. Et je n'attendais plus que son consentement pour aller devant le maire... Seulement elle promettait toujours, et puis, elle affirmait que ses parents s'opposaient à notre mariage. Ils la trouvaient trop jeune...

Le président. — En tout cas, vous avez voulu obtenir des garanties sur l'avenir et vous avez demandé à Mireille Flamant de devenir votre maîtresse.

L'accusé. — C'était une preuve d'amour que je lui demandais.

Le président. — Elle refuse. Vous rentrez à votre hôtel. Vous chargez votre revolver. Vous revenez quérir votre fiancée à la sortie de son bureau, rue du Paradis. Et c'est le drame.

L'accusé (d'une voix sourde, mais volontaire). — J'ai voulu me tuer.

Le président. — C'est ce que nous allons voir. Vous avez trouvé votre amie en conversation avec deux de ses camarades, mesdemoiselles Louise et Paulette. Qu'avez-vous fait?

L'accusé. — Je lui ai dit : « Viens, je veux te parler. »

Le président. — Elle s'est écartée de ses compagnes.

L'accusé. — Oui. J'ai repris : « C'est bien décidé. Tu ne veux pas? » Elle a fait l'étonnée :

— Quoi?

— Je me suis mis en colère.

— Ne fais pas l'imbécile. Tu sais bien. Rends-toi libre ce soir ou bientôt.

A ce moment-là, je la tenais par le bras. Elle m'a repoussé, et elle s'est mise à rire.

— Non?

— Je ne sais plus ce qui s'est passé. Je lui ai repris le bras. Comme elle me repoussait d'un air méchant, je me suis cabré. Et j'ai tiré...

Le président. — Vous avez tiré six fois. Vous disiez : « Tiens! tiens! » après chaque balle. Cela paraissait vous soulager.

L'accusé (vivement). — Pardon, monsieur le président, mon revolver ne contenait que cinq balles. J'ai peut-être dit : « Tiens! tiens! »

une ou deux fois, mais pas après chaque balle. A la cadence du tir automatique, c'est invraisemblable.

Cette incartade de l'accusé impressionne vivement l'auditoire. On aurait voulu qu'il répondit moins à l'accusation par des arguments raisonnables qu'avec ces mots qui ne s'inventent pas et que les amants malheureux trouvent toujours au fond de leur cœur...

Le président. — Trois balles en tout cas ont traversé la jeune fille de part en part. Mireille Flamant fit quelques pas et tomba. On la transporta chez un pharmacien : elle expira sur le seuil de l'officine. Cette scène dramatique n'a pas paru fortement vous émouvoir.

L'accusé. — J'aurais voulu ne plus exister.

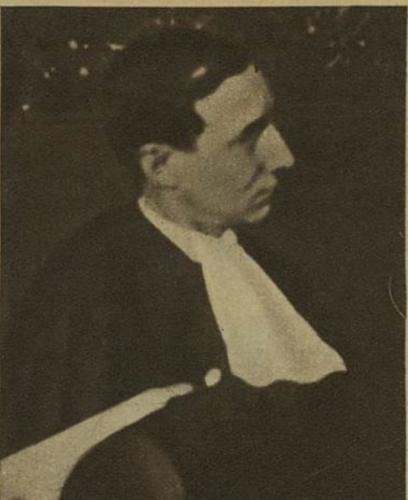
Le président. — C'est ce que vous avez dit à l'instruction. En réalité, vous avez tourné vers votre tempe une arme que vous saviez vide.

L'accusé. — Je ne savais plus rien.

Le président. — Vous le saviez si bien que vous avez feint d'y vouloir insérer un nouveau chargeur tiré de votre poche. Vous y avez d'autant moins réussi que le chargeur n'était pas du même modèle que le pistolet. La foule, aussi bien, coupa court à cette comédie. Elle vous lyncha et sans les agents qui sont intervenus vous seriez resté sur le carreau.

Pascal Canteloube, accablé, s'affale sur son box et balbutie d'une voix que l'émotion maintenant paralysait :

— J'ai fait mon service au Maroc et pris les fièvres; j'étais hors de moi; elle m'avait affolé. J'ai voulu me tuer.



M^e Giovanetti défenseur de Pascal Canteloube.

Le président. — Vous étiez très calme et vous vouliez vous tuer avec la septième balle d'une arme à six coups.

— Va-t-on lui reprocher de s'être raté? rétorqua M^e Giovanetti, défenseur de Canteloube.

Le ministère public. — C'est toujours soi-même qu'on rate. Il n'a pas raté la petite Mireille.

L'accusé se rassied. Le président donne l'ordre d'introduire le premier témoin. C'est Paulette P., l'amie qui présenta Mireille à Pascal. Paulette est une jolie blonde aux lèvres fardées à qui l'appareil de la justice donne visiblement le désir de s'enfuir.

Le président. — Vous avez déclaré que l'accusé a tué parce que Mireille avait repoussé ses propositions...

Le témoin. — Quelques jours avant le drame, dans un café de la Cannebière, je me trouvais à côté de la victime et de son fiancé. J'entendis distinctement ce dernier lui dire : « J'en ai assez d'attendre. On verra plus tard pour le mariage puisque c'est promis. Mais viens me retrouver demain soir à l'hôtel. » La petite refusa.

Mais, toutes les amies de Mireille Flamant ne viennent point accuser l'amant meurtrier. Louise D., qui était en conversation avec Mireille au moment du drame, a, semble-t-il, laissé la pitié passer sur son chagrin.

Le deuxième témoin. — Mireille, je dois le dire, était très coquette avec les hommes. Au bureau, nous disions : « Elle va fort. Elle se moque trop d'eux. Ça finira mal! » Il y a des hommes qui n'aiment pas être bafoués!

L'avocat général. — Potins de bureau, Mademoiselle était très certainement jalouse des succès qu'attrait à Mireille Flamant sa beauté.

M^e Giovanetti. — Je laisse le soin à MM. les jurés d'apprécier la partialité de M. l'avocat général.

Des commentaires montent de la salle. Puis le grand silence retombe. Mme Flamant, la mère de l'enfant assassiné, apparaît, pitoyable sous son voile noir, si faible devant la douleur que deux gardes sont dans la nécessité de la soutenir...

Le président. — Jurez de parler sans haine et sans crainte!

Mme Flamant. — Ma fille aimait à rire, mais elle était très honnête. Elle avait seize ans!... Cet homme est un misérable. Il voulait profiter de la jeunesse de ma fille et de ma faiblesse à moi, car je l'avais autorisé à conduire Mireille au théâtre...

Le reste de la déposition se perd dans les larmes. Mme Flamant retrouve cependant la voix en quittant la barre. C'est pour crier à Pascal Canteloube :

— Assassin!...

M^e Escoffier, partie civile, se lève ensuite, dans l'émotion renouvelée.

M^e Escoffier. — Je prévois qu'il sera peut-être question d'éparement passionnel pour excuser un lâche assassinat. Eparement passionnel, c'est vite dit. Pascal Canteloube a tué volontairement, sauvagement, une enfant qui se refusait à lui. Voilà la vérité. Il mérite d'être jugé comme un assassin!

L'avocat général, après lui, jette le glaive dans la balance du verdict.

L'avocat général. — Je n'hésite pas, Messieurs les jurés, à réclamer de vous le châtiment suprême pour un homme qui, sans jugement, a condamné une jeune fille, presque une enfant, à mort.

Et faisant allusion à des affaires récentes, l'avocat général exprime l'inquiétude publique en face de l'accroissement des meurtres que la passion ne justifie jamais et que l'on a trop la tentation d'excuser.

L'avocat général. — Accorder la moindre excuse à cet assassin d'une jeune fille qui défend sa propriété physique et morale, ne serait-ce pas déclarer l'enfant elle-même inexcusable de s'être défendue?

La jalousie? Belle excuse! C'est elle qui sert à justifier à notre époque tant de crimes, tant de drames, et qui fait que tant de jeunes filles de dix-huit ans tombent sous les coups de vils séducteurs. Pascal Canteloube, un fiancé? Allons donc! Un suborneur, décidé à abandonner sa victime après en avoir fait son jouet, ou peut-être à la séduire avec le secret dessein de la pousser au ruisseau. Le dépit a armé le bras de cet homme. C'est plus un crime crapuleux qu'un drame passionnel. Quant à la comédie du suicide manqué, il dépeint l'individu, lâche et vil, essayant par ce geste d'apitoyer ceux qui jugeront plus tard son acte. Messieurs les jurés, vous ne serez pas dupes de cette mise en scène.

M^e Giovanetti se lève. D'une voix assourdie il cise un exorde saisissant. Cet exorde est un instant interrompu par un sanglot de l'accusé.

M^e Giovanetti. — Le crime de l'accusé est un geste de fou, certes, mais cet accès de folie n'a-t-il pas précisément pour cause la coquetterie de la victime? C'est l'éternelle histoire de la femme et du pantin. Mais le pantin, quelquefois, a des réflexes et c'est le drame. Personne n'est venu nier ici que la pauvre Mireille eût été une charmeuse qui jouait de ses attraits pour plaire et décevoir, tour à tour, les hommes dont elle formait sa cour de petite princesse aguicheuse. La bonne foi de Pascal Canteloube? Mais elle est flagrante. Il avait proposé vingt fois le mariage à celle qu'il aimait. Elle ne disait ni oui, ni non, se moquant de lui ouvertement. Cette coquette, hélas! devait être victime de ses attitudes provocantes!

M^e Escoffier (partie civile) interrompant. — Vous n'avez pas le droit de porter des insinuations contre une victime dont l'honnêteté n'a jamais été suspectée.

M^e Giovanetti. — Mireille Flamant a joué avec un cœur et un jour, ce cœur, en se brisant, l'a brisée aussi. Une morte. Un homme a jamais meurt, qui porte en lui son châtiment, voilà la conclusion d'une idylle qui commença par des baisers. C'est à l'homme qui pleure encore celle qu'il a tué que je vous demande de faire grâce.

L'accusé se lève et se tournant vers la mère en larmes :

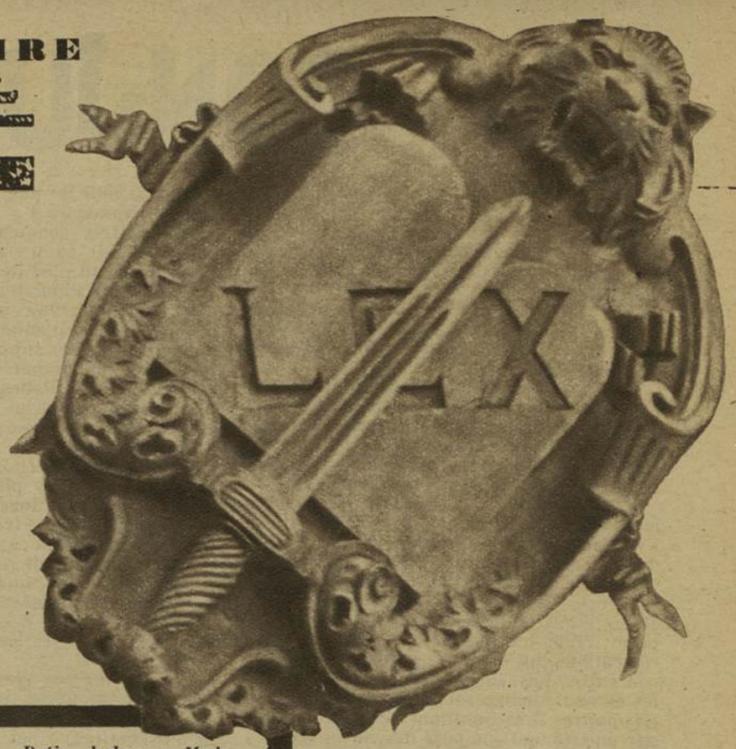
— Je vous demande pardon!... J'étais fou!... Je l'aimais tant!... J'ai cru qu'elle en préférerait un autre!...

La malheureuse sursaute et d'une voix stridente, le bras tendu :

— Pas de pardon, misérable. Rends-moi ma petite Mireille.

Jean FOUQUIER.

Lire jeudi 18 Décembre le résultat du concours N° 13 et la liste des gagnants.



60.000 FRANCS DE PRIX EN ESPÈCES

RÉSULTATS du Concours n° 10 (Le crime de son enfant)

Le verdict de la majorité s'établit comme suit :

Gaétan de Mareuil est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

La liste-type s'établit comme suit :

- 1° Travaux forcés à perpétuité
- 2° La mort
- 3° Travaux forcés à temps
- 4° Acquiescement

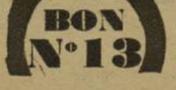
Le nombre de voix d'écart entre le verdict de la majorité et la mort (verdict venant en second) a été de **550**

LISTE DES GAGNANTS

- 1^{er} Prix (50 points) : 500 francs : Mme Victor Naton, 26, rue d'Arnas, Tarare (Rhône).
 - 2^e Prix (45 points) : 400 francs : M. A. G. Berthod, 91, Chemin de Baraban, Lyon (Rhône).
 - 3^e Prix (40 points) (ex-æquo) : 300 francs : M. Arnold Meier, Parcs 36, Neuchâtel (Suisse) ; Prix (40 points) : 300 francs : Mme Cécile Pichon, 13 bis, rue Chaligay, Paris (12^e).
 - 5^e Prix (30 points) : 100 francs ; E. Loubet, à Trébas (Tarn).
- Du 6^e au 10^e prix (25 points) : 50 francs.
 Mme S. Garnier, 85, avenue Faidherbe, Asnières (Seine). — Mme Dauny, 54, rue St-Blaise, Paris. — Mlle Simone Hamel, 91, rue Championnet, Paris (18^e). — Lucien Schneider, 160, avenue de Clichy, Paris. — Mme Madeleine Mareuge, 12, boulevard Fleury, Clermont-Ferrand.
- Du 11^e au 20^e prix (20 points) : 50 francs.
 M. Alfred Fournier, Cordonnier, 14, rue Maurin par Ste-Marguerite, Marseille. — M. Trocherie, 27, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. — M. Robert Destrail, 7, rue Pierre-Decoster, Bruxelles. — Mlle Suzanne Krieger, 65, rue du Sausset, Aulnay-sous-Bois. — M. Jules Cohen, 59, rue de Carthage, La Goulette (Tunisie). — M. Arthur Dufour, 59, rue Malbran, Ixelles-Bruxelles. — Mme Mayer, 19, rue Alexis-Lepère, Montreuil-sous-Bois. — M. A. Mayer, 19, rue Alexis-Lepère, Montreuil-sous-Bois. — Joseph Lieutenant, 36, rue Foschalles, Verviers (Belgique). — Mlle L. Pochet, 15, rue Neuve, La Louvière (Belgique).
- Du 21^e au 30^e prix (15 points) : 50 francs.
 M. Raymond Chaillou, 4 bis, rue de la Barre, Tours. — M. A. Nikel, 125, avenue de La Capelette, Marseille. — M. Edouard Vanhoutte, 54, boulevard Garibaldi, Paris (15^e). — M. Marcel Boué, Vezelay (Yonne). — M. Albert Lebrat, 219, rue Sadi-Carnot, Bagnolet (Seine). — M. Daniel Tapie, 101, rue Bonaventure, Bruxelles. — Mme Delcau, 111, boulevard Magenta, Paris. — M. Antoine Vicente, rue du Colonel-Derriou-St-Eugène, Oran. — M. Eugène Sintès, 2 et 4, rue Bourbon Mustapha, Alger. — Mme Léone Lefèvre, 29, rue Jules-Guesde, Bondy (Seine).
- Du 31^e au 35^e prix (10 points) : 50 francs.
 M. Roger Cholet, 7, place St-Rémi, Reims. — M. A. Chassaing, Boulevard des Cordeliers, Forcalquier (B.-A.). — M. Charles Boulanger, 29, rue de Châteaudun, Chartres. — M. Marcel Baranque, 3, rue Lemercier, Alger. — M. Pierre Hennequin, 23, rue Marcel Sembat, Lille.

13^{ème} Juré, quel est ton verdict?...

- I. L'acquiescement?
- II. Les travaux forcés à temps?
- III. Les travaux forcés à perpétuité?
- IV. La mort?



PRISONS

VIII (1)

Rennes, prison modèle

Je n'avais encore parcouru que la partie la moins secrète de la prison et me promettais d'obtenir de M. Malleau qu'il me laissât parler, pourvu qu'elles fussent seules, aux femmes que nous rencontrerions. Le directeur d'Haguenau ne me l'ayant point refusé, je sais que celui de Rennes m'accorderait cette autorisation.

— Comment ? répliqua-t-il, quand je la lui demandai. Mais non. C'est défendu.

— J'ai pourtant pu, dis-je, m'entretenir avec plusieurs clientes de M. Holyeck et en tirer quelques renseignements. Ainsi j'ai vu, là-bas, une malade qui venait de chez vous...

— Possible !
— Elle a même mis trois jours pour accomplir le trajet : Rennes-Haguenau. Soixante-douze heures de wagon cellulaire ! La pauvre femme !

— Dame ! reconnut M. Malleau, les wagons manquent de confort.

— Dites qu'on ne peut ni bouger ni s'étendre, que c'est atroce, qu'on y manque d'air.

— Croyez-vous ?

— Je sais de quoi je parle, répondis-je. Et qu'on ait pu boucler une détenue, malade, dans le coffre d'une de ces voitures, me paraît scandaleux.

— Cela ne me concerne pas, fit tranquillement le directeur. On me communique des ordres, je me borne à les transmettre. Voilà.

Nous étions au prétoire. M. Malleau reprit :

— Regardez donc !

Avec sa sévère balustrade de bois, ses bancs, sa table que couvrait un tapis, ses hautes et larges fenêtres et, dressé sur un socle, le buste altier de la République, cette pièce présentait un assez bel aspect. Comme pour symboliser la clarté qu'on apportait ici dans chaque affaire, la lumière pénétrait librement et vous éblouissait.

— Oui, déclara M. Malleau, c'est au grand jour que je juge les femmes. Elles comparaissent ensemble et, je tiens à bien préciser, mes décisions sont arrêtées après enquête.

Si délicat que cela paraisse, je ne prends pas systématiquement le parti des surveillantes. J'appelle la détenue à la barre ; je l'interroge devant tout le monde et, lorsqu'elle reconnaît ses torts, je sévis. Cela fait impression.

— Avez-vous la main lourde ?

— Je suis juste.

— C'est-à-dire ?

— Té ! daigna-t-il m'apprendre, cela dépend des cas. Bavardage : quatre jours de cellule ; paresse, mauvais esprit : un mois ; billet malsain...

— Qu'entendez-vous par là ?

Il répondit, l'œil rigoureux :

— Des boniments entre elles...

Et ajouta :

— Trois mois.

— Comment ! Trois mois pour s'écrire en cachette ?

— Aussi, elles écrivent moins. Je leur en ai fait passer le goût. Au début j'avais constamment de ces billets qui commencent tous par : « Ma petite femme chérie... » Eh bien, j'ai coupé court à leurs histoires. Elles ne s'y risquent plus. Qu'elles

se livrent seules, sur elles, la nuit, à de fâcheuses pratiques, on ne peut pas l'empêcher, c'est la nature... mais qu'une détenue prétende s'amouracher d'une autre et créer des rivalités, des querelles, des batailles... Halte là !

Mlle Granié exposa :
— Nous avons des gardiennes qui découvrent des ménages partout. Elles exagèrent. Moi, je connais les femmes. Eh ! bien, on en punit quelques-unes pour l'exemple et elles se calment.

— Quelles sont les plus vicieuses ? m'informai-je : filles, voleuses, criminelles ?
— Il n'y a pas de catégories. Cependant on peut établir que les détenues du Nord nous donnent, avec leurs sales instincts, pas mal de tracasseries...

— Eh ! eh ! plus maintenant... n'est-ce pas ? mademoiselle Granié, s'écria le directeur, plus maintenant ! Nord ou Midi, je ne connais qu'une chose : le règlement. Et je les visse.

— Et elles vous craignent, monsieur le directeur !

— Parfait, conclut-il enflant la voix. D'ailleurs, il me suffit de prendre un certain ton, elles rentrent sous terre...

— Au cachot ?

— Non, c'est façon de parler. A Rennes, nous n'avons pas de cachot.

— Quoi ?

— Non, non... pas un.

Et il pouffa de rire, tandis que, pour ne point démentir son chef, Mlle Granié baissait les yeux, et se taisait.

— Votre prétoire, dis-je alors, semble bien compris. Il rappelle, en plus solennel, celui d'Haguenau et, en plus somptueux, — mais c'est un prétoire

— d'hommes — celui du dépôt des forçats de Saint-Martin-de-Ré.

— Tiens ! Je vous crois, répartit le directeur. J'en viens, moi, de Saint-Martin. J'y suis resté quatre ans. Ah ! comme prétoire, il n'y a pas plus piètre, je vous l'accorde. Ce n'est pas un prétoire, c'est moins que rien. N'empêche, on m'y a vu à l'œuvre : le maximum, chaque fois... Quatre-vingt-dix jours.

— Sans enquête ?

— A quoi bon ! On connaissait le tarif et comme je l'appliquais énergiquement, j'avais la paix. Ce n'est pas de mon temps, je vous jure, que messieurs les relégués se seraient mutinés. Pas si bêtes ! Je les dressais, du premier coup...

— Comme ici ?

M. Malleau s'arrêta, fixa ses yeux sur les miens, puis, brusquement se ravisant, répondit avec modestie :

— Oh ! ici, je n'ai pas eu de mal... pas le moindre... Cela s'est passé sans douleur... Deux ou trois tours de vis, au plus... Résultat : le calme. Venez... vous le constaterez vous-même...

La promenade était finie. Dans la cour silencieuse, des femmes de corvée arrachaient les herbes dont elles bourraient des sacs. Malgré la pluie qui avait détrempé le sol, ces travailleuses étaient agenouillées ; quelques-unes tassaient.

— Propreté, nettoyage, dit simplement le directeur.

Par un clair corridor il m'entraîna vers la chapelle, à droite, jusqu'à une porte vitrée, sans grilles, et me pria de la suivre.

C'était le quartier cellulaire. Il n'avait qu'un étage à balcon en bas duquel l'alignement des verrous, des guichets, des judas prolongeait la froide perspective des murs. Tout resplendissait en ces lieux : cuivres, parquet, ferrures et un silence étrange accentuait ce qu'une si nette apparence pouvait dissimuler de contrainte, de détresse et d'angoisse.

— Nous n'avons pas grand monde, fit aussitôt Madame-chef qui prit les clefs de la surveillante. A part deux ou trois isolées, cinq punies, c'est tout.

— C'est peu, dis-je, conciliant.

M. Malleau s'épanouit.

— Quand je vous affirmais, déclara-t-il, qu'un brin de discipline suffit à mater les récalcitrantes... Aussi, rendez-vous compte...

Mlle Granié ouvrit une première cellule qui contenait un lit rabattu contre la cloison, une table, une chaise, un lavabo.

— Cellule de consignée, expliqua-t-elle. Une vieille, en bonnet blanc et en robe de bure, qui était « la prévôte », nous escortait. Je distinguai derrière la porte, dans l'angle, une sorte de récipient cylindrique qu'une garniture de fonte rainée fixée sur le plancher permettait de tirer, mais non point d'enlever.

— La tinette, m'apprit la prévôte. C'est moi que je les vide, tous les jours. Naturellement pas de lumière.

— Ici, ajouta le directeur, m'introduisant dans une seconde cellule : les punies.

Cette cellule ressemblait à la précédente, mais ne comportait nul ameublement.

— On leur donne une paille le soir, dit Mlle Granié.

— Une couverture ?

— C'est selon.

— Même l'hiver ?

Pas de réponse.

Enfin, poussant un lourd battant matelassé puis, à l'intérieur, une grille, le directeur — indiquant un bat-flanc — me dit :

— Cellule spéciale... sert de cachot.

Une femme était dans ce réduit, mais on le lui fit quitter avant de me le montrer et j'aurais tout ignoré des drames obscurs dont les échos étaient soigneusement étouffés si, brusquement, à travers une porte, un hurlement ne m'était parvenu.

— Rien, répondit M. Malleau au regard que je lui jetai. Une folle.



Mlle Granié ouvrit une première cellule.



C'était l'heure pour les « corvéuses » d'avaloir la pitance.

— Mais je m'approchai de la porte et j'en fis tourner le judas. Prison modèle ! Pour éviter qu'un bruit quelconque de l'extérieur permit d'apprendre dans la cellule qu'on soulevait ce judas, une plaque de verre le garnissait et j'aperçus, avant qu'on eût pu m'en empêcher, une détenue en haillons qui, derrière des barreaux, marchait et se cognait aux murs.

— Quelle est cette femme ? fis-je consterné.

— Je vous l'ai dit : une folle !

— Mais c'est horrible.

Oui, m'avoua M. Malleau. Elle se nomme Rio et on l'a condamnée au bague perpétuel. Le 8 août 1922, profitant de l'absence de la veuve Kerlo, épicière à Port-Louis, qui avait laissé la garde de son magasin à sa fillette âgée de onze ans, Amélie Rio vint à plusieurs reprises chez la commerçante dans l'intention de voler.

Elle avait une dette à payer. Surprise par la fillette en train de fouiller le tiroir, Amélie Rio perdit la tête, saisit un marteau et, après avoir pris soin de fermer les portes, se précipita sur l'enfant et la frappa avec une sauvagerie sans nom, occasionnant vingt-deux blessures.

J'écoutais, je me représentais la scène.

— Ensuite, reprit le directeur, elle traîna sa victime dans un coin de la pièce et attendit qu'elle ne donnât plus signe de vie. Cela dura près de trois heures. Rio a tout avoué. Elle a même reconnu avoir tenté d'égarer la justice en faisant porter les soupçons sur deux autres personnes.

Durant que me parlait cet homme, la prisonnière criait toujours, se débattait et, la considérant, j'éprouvais un abattement profond. M. Malleau résuma :

— Nous la détenons depuis février 23. Elle n'avait au début que des crises passagères, mais cette année lui est funeste. Elle a perdu notion de tout, sauf de son crime. Ça la travaille. Vous l'entendez ?

— Les remords ?

— Oui, dit-il, attristé. Il vaudrait mieux qu'elle n'en eût pas. Elle n'en serait pas là.

— C'est juste.

— Et la preuve, la voici, me confia-t-il se dirigeant vers le poste d'observation d'où l'on apercevait, dehors, dans une courette, une créature épaisse, bouffie, sans âge, qui se promenait de long en large. Celle-là vit bien tranquille. Elle a pourtant trois meurtres sur la conscience, mais elle n'y songe plus. Elle va, elle vient tantôt ici, tantôt à l'atelier. Rien ne la touche. Rien ne l'arrête...

— Qu'en savez-vous ?

A cet instant, la promeneuse leva les yeux et, nous apercevant, ne parut point surprise de notre présence.

Je demandai :

— Condamnée pour combien de temps ?

— Pour la vie.

Il faut m'voir sur mon échelle. J'ai la célébrité de la maison.

(Photos Henri Manuel)

DES FEMMES

Nous gagnâmes les cuisines, les bains, la boulangerie où d'autres femmes qui, elles aussi, avaient tué soit un amant, soit un mari, soit une mère, soit une rivale, ne paraissaient nullement le regretter.

Parmi ces monstres, dont les visages portaient, hideusement gravée, la marque de leur bestialité, une grande, sèche, alerte et fantasque paysanne aux cheveux gris, tranchait par ses allures.

Le directeur la fit appeler.
— Lecomte, ordonna-t-il, expliquez à Monsieur votre travail.

— Ben, on m'emploie à tout, répliqua-t-elle. J'suis ben connue. J'lave par terre, j'colle et j'pose les papiers des murs. J'peins à la peinture. Y a qu'à d'mander. On vous renseignera. Seulement, tant qu'vous n'm'avez point vue sur mon échelle, vous n'vous imaginerez pas qui j'suis. Ah ! mais non...

— Quelle échelle ?
— Pour coller.
— Authentique, déclara le directeur. Elle est précieuse. Mais savez-vous pourquoi nous la gardons ?

Je regardai la vieille.
— Elle a d'abord empoisonné son frère, puis son père, m'apprit M. Malleau à voix basse. Et je vous le demande : a-t-elle l'apparence, vraiment, d'une criminelle ?

Lecomte, flattée de l'intérêt qu'on lui portait, fit entendre un rauque gloussement et grimaçant un répugnant sourire à mon adresse :

— Sur mon échelle, y a pas, faudra m'voier... débata-t-elle... faudra r'venir... ça vaut l'os... j'vous l'promets... C'est quelque chose... j'suis la célébrité de la maison...

— Vous pouvez vous retirer, conclut le directeur.

■ ■ ■

Après les durs travaux de la journée, c'était l'heure, pour les « corvéuses », d'avaler la pitance qu'on leur avait servie sous un hangar. Lecomte gagna sa place. Elles étaient neuf, réparties en trois tables et gardées par une surveillante qui les pressait d'expédier leur frugal repas pour donner un coup de main ensuite à la cantine ou s'employer au réfectoire en cas de besoin.

Cette équipe de neuf femmes, penchées sur les gamelles et dévorant avec voracité leur soupe, était pénible à voir.

Le soir tombait. De la cour où je me tenais, près d'un énorme tas de bois, on apercevait le ciel gris et maussade et les murs nus de la prison.



Des femmes de corvée arrachaient les herbes.



C'était le quartier cellulaire.

De petits bâtiments succédaient aux cuisines et ouvraient, eux aussi, sur cette cour où se trouvaient des cabinets. C'était d'abord le service d'hydrothérapie avec ses quatorze cellules munies de baignoires, de bocks et, le long d'un tuyau d'eau chaude, ses cuves pour les bains de pied.

— Nous exigeons au moins un bain par mois, m'affirma le directeur, mais il faut y veiller, car elles se défilent.

— Oh ! pas toutes ! protesta Mlle Granié. J'en connais qui se tiennent propres...

— Oui, l'exception.
Ensuite venait la boulangerie. Deux femmes y rangeaient des panetons destinés à la fournée du lendemain. Nous les surprîmes dans leur labeur et, aussitôt, à ma première question, la plus âgée répondit :

— C'est nous qu'on fait le pain. On s'envoie nos quatre cuissons chaque jour.

— Seules ? Toutes les deux ?
— Bedame !
— Vous pétrissez ?

— On a un pétrin mécanique, répondit la seconde qui parlait à tue-tête comme une sourde. Mais, pour le reste, nos bras.

Elles avaient aussi un chien qui, le poil hérissé et l'œil injecté de sang, grognait derrière leurs jupes.

— Faites donc taire votre sale cabot ! cria le directeur.

Les deux femmes chassèrent la bête à coups de savates, puis elles se remirent au travail, machinalement, sans nous regarder. Celle qui m'avait répondu au début louchait d'une manière effroyable et, robuste, quoique tassée, avec l'allure d'une campagnarde, elle expédiait sa besogne, le front barré d'une ride, la bouche serrée.

— Voyons le pain, ordonna M. Malleau. Elle nous mena, passé les fours, dans une pièce aux rayons surchargés de boules, en saisit une puis un couteau, la partagea en deux et dit :

— Y a pas à s'plaindre : on a de bonnes farines.

En effet ; mais cette femme m'intéressait plus que ses explications, je m'informai au près de Mlle Granié :

— Simple prison ?
— Pas du tout.

Et les mains sur son ventre, les petits yeux brillants levés ingénument vers nous...

— Quoi ?
— Crime bestial. Perpétuité.
— Et l'autre ?
— Aussi.

Je n'eus pas le temps d'en apprendre davantage, M. Malleau nous écoutait. Et la vieille criminelle, devinant à mon air de quoi il s'agissait, me coula, sous son sourcil gris, un regard attentif, goguenard et satisfait qui me força à détourner le mien.

— Ces deux femmes, reprit dans la cour le directeur, sont ici jusqu'à la fin de leurs jours. N'en demandez pas plus. Elles ont fait pis que Lecomte, mais comme nous n'avons pas à nous en plaindre, nous les laissons ensemble. Elles s'entendent bien.

— Et leur cabot ?
— C'est pour les rats.
— Il y en a donc ?
— D'énormes, répondit-il, qui ravagent tout. Les chats même en ont peur : c'est pourquoi je tolère, principalement à la boulangerie, ce chien que vous venez de voir. Il est miteux, rogneux, mal torché, pas commode, mais bon ratier et, pour ce que j'en exige...

■ ■ ■

A cet instant, une très vieille détenue, qu'avait fait appeler M. Malleau, et qui portait à son bras le double trait de la réclusion perpétuelle s'arrêta devant nous.

— Approchez, commanda le directeur : votre numéro ?

Elle annonça :
— Deux mille quatre cent cinq.
— Eh ! oui, c'est la doyenne.

La femme se redressa :
— Cinquante-quatre ans, répliqua-t-elle, béate, que j'suis ici, à Rennes.

Et, les mains sur son ventre, ses petits yeux brillants levés ingénument vers nous, sa bouche noire édentée aux lèvres pendantes et molles, elle attendit :

— Calculez, me confia M. Malleau... Cela remonte à 1876... Ça fait un bail.

— Mieux qu'un bail, répondis-je : une date.
— Laquelle ?
— Vous ne vous la rappelez pas ?
— Franchement non !

— Eh ! bien, dis-je, celle de la *Fille Elisa*. C'est un livre qui a soulevé bien des passions et qui, la même année que cette femme entra chez vous, dénonçait déjà l'illusion de l'amendement moral par le silence. Convenez-en : on l'a trop oublié.

— Mais, objecta le directeur, Bressin était coupable...

— Peu m'importe !
— J'ai tué mon mari, précisa tranquillement la détenue.

Elle sourit puis voulut expliquer comment elle s'y était prise pour accomplir son meurtre, mais Mlle Granié l'en dispensa :

— Ne parlez que si monsieur vous interroge.
— Bon.

— Vous avez compris ?

— Oui, oui, poursuivit la vieille sans tenir compte de l'observation, j'ai tué mon mari mais je n'étais pas seule, mon amant m'a aidée.
— Et dans quelles conditions vous trouvez-vous ici ?

— C'est question d'habitude. J'suis pas mal.
— Vous travaillez ?
— Faut ben.

Cynique, rusée, paisible, elle avait l'allure d'une commère à qui on n'en conte pas car, après un clin d'œil malin au directeur :

— J'm'occupe, ajouta-t-elle, en atelier et j'ai pas rien à dire contre personne.

Elle débata cette phrase ainsi qu'une leçon. Son bonnet, sa robe de bure, son galon grotesque de « bonne conduite » cousu contre son numéro d'écrout, son mouchoir à carreaux, l'ensemble de son accoutrement grossier de prisonnière m'inspiraient une espèce de compassion mêlée de stupeur, de dégoût. Pour en arriver là, sans regret d'aucune sorte, combien de temps avait-elle mis ? Je pensais au roman des Goncourt. J'opposais à leur héroïne cette créature sénile, satisfaite de son sort et ce contraste me navrait. J'en souffrais pour d'autres femmes, que celle-ci, par ses réponses, rendait inexplicables, reniait, trahissait.

— Allez-vous-en ! lui dis-je, malgré moi. Elle partit. J'entendis sous le préau le traînement de ses galoches : elle s'éloignait, à petits pas douillets, le dos rond et elle était sinistre ainsi dans cette inconscience qui la rendait doublement lamentable. Enfin, elle disparut et le directeur, qui l'avait lui aussi suivie des yeux, déclara :

— Pour une Bressin qui tient le coup, combien sont mortes ou deviennent gâteuses...
— Ah ! n'est-ce pas ?

— Oui, dit-il. J'en ai eu qu'il fallait cacher afin que leur exemple ne fût pas contagieux. Elles luttèrent, les premières années... elles travaillaient, elles écrivaient à leur famille. Puis insensiblement, perdant courage, elles ont cessé de correspondre, se sont dégoûtées de tout...

— C'est long, une vie...
M. Malleau se secoua.

— Allons, murmura-t-il. N'y pensons plus ! Et comme je le considérais, surpris du ton qui venait de trahir ses sentiments :

— Vous seriez journaliste, répliqua-t-il, quel article vous pourriez écrire !

Mais il se frotta les mains et ajouta :
— Les journalistes n'entrent jamais ici ou quand il en vient un, par mesure spéciale, nous ne lui montrons que ce que nous voulons... Vous, Maître, ce n'est pas la même chose, vous appartenez au barreau, vous avez l'habitude...

— Non, l'arrêtaï-je... Devant tant de misère, je ne suis rien... qu'un homme.

Et je dis, sourdement :
— Un pauvre homme...

(A suivre).

Francis CARCO.

Copyright by *Déetective* 1930.



(Ci-dessus) Deux détenues rangeaient des panetons destinés à la fournée du lendemain.



(Ci-dessous). C'est au grand jour que l'on juge les femmes.

8 jours à l'essai
Faculté de retour

12 Mois de Crédit

COUVRE-PIEDS

Payables
en 12 mois



SIMILI-SOIE
DOUBLE-FACE N°1
intérieur
garni laine beige

Dimensions 190 x 200 190 x 230 220 x 230
198. » 228. » 276. »

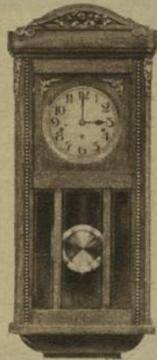
Intérieur garni laine blanche n° 3

Dimensions 190 x 200 190 x 230 220 x 230
294. » 330. » 372. »

SIMILI-SOIE EXTRA DOUBLE-FACE N° 5
Intérieur garni laine blanche

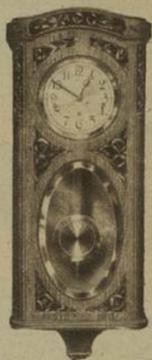
Dimensions 190 x 200 190 x 230 220 x 230
396. » 450. » 522. »

Nos couvre-pieds se font en grenat, or, bleu, vieux rose
ou grenat ou bleu doublé ou toutes dimensions; nous
indiquer les teintes.



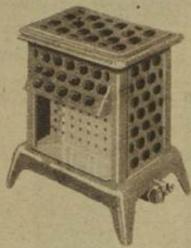
2

sonneries
dans
chaque carillon
garanti 5 ans
WESTMINSTER 4/4
& FONTENAY 4/4
franco de port
et d'emballage



N° 72. — Hauteur 78%. Chêne
clair. Garnitures bronze doré.
Cadran argenté. 3 glaces bi-
seautées. Carillon 4/4 sonnant
alternativement et à volonté
2 airs. Fr. 546. »
Payables : 45 fr. 50 par mois

N° 180. — Haut. 86%. Ébénis-
terie très soignée, chêne clair ou
foncé. Sculptures prises dans la
masse. Glace biseautée. Modèle
très riche. Sonnant alternativ-
ment et à volonté 2 airs. Fr. 768. »
Payables : 64 francs par mois



RADIATEUR A GAZ
en fonte émaillée, gris bleu, mosaïque,
émaillée brun.
Hygiène, sécurité, élégance, économie.
Hauteur 0m40; largeur à la base 0m35;
profondeur 0m25. Cube chauffé 83 mètres
cubes. Consommation horaire 1/2 mètre cube.
Fr. 294. » Payables : 24 fr. 50 par mois.
Franco de port et d'emballage.



CHEMINÉES

A feu visible et continu, à foyer réfractaire
sans joint, réglage de précision. Economie
80%. brûle un seau d'antracite en 24 heures.
En trois mois elle économise son prix
d'achat.

N° 600. Cheminée à feu visible, fonte brute.
haut. 0m68. Fr. 432. » Payables : 36 fr. p. m.
N° 602. Cheminée à feu visible, fonte émaillée
couleur gris-bleu, vert ou marron, haut. 0m68.
Fr. 546. » Payables : 45 fr. 50 par mois.



"G-B"

à caisse de résonance

Cet appareil peut jouer le
couvercle baissé.
Ébénisterie façon acajou,
mouv. soignée, à vis sans fin.
Dimensions : Haut. 0 m. 24, larg. 0 m. 35. Fr. 500. »
Payables 41 francs par mois. 49 à réception.

Nous
fournissons
sans
majoration
tous
appareils
et disques
Pathe.



RECOMMANDÉ : Une combinaison d'un appa-
reil Pathe à 500. »
et 40 morceaux Pathe enregistrés sur 20
disques à saphir double face 340. »
Ensemble 840. »
Payables : 70 francs par mois.

DIVAN-LIT (deux crosses articulées)

3 positions. Dimensions 70 x 120. Article sérieux avec literie.
Expédié franco de port et d'emballage. Composé de 1 grand coussin et 2 petits, garnis
bourre et crin végétal, recouvert reps rayé bleu sur fond jaune ou rayé jaune sur
fond rouge, bleu ou vert. Fr. 468. »
Payables : 39 francs par mois.
Recouvert tissu soierie, dessin rouge sur fond bleu ou dessin or sur fond bleu, violet,
marron ou noir Fr. 588. »
Recouvert velours rayé sur fond bleu, grenat ou vert Fr. 672. »
Recouvert velours imprimé, dessin noir sur fond violet, jaune, bleu, orange, gris ou
rouge Fr. 696. »
Payables en 12 mois.



FOURNEAU ÉMAILLÉ

N° 16. CORPS EN TOLE FORTE
Façade fonte émaillée : bleu, vert, gris, bleu,
marron, poignées porcelaine. Côtés tôle, dessus
meulé, foyer mixte, chaudière, four, réchaud.

Exception-
nellement
les
fourneaux
de cuisine
sont
expédiés
franco-
de port
dans toute
la France.



Dimensions 72 x 45 Fr. 996. »
Payables : 83 francs par mois.
Modèles depuis 368 francs.

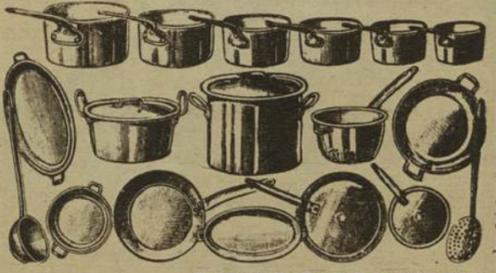
DEMANDEZ notre catalogue N° 46

BULLETIN DE COMMANDE N° 46

Je prie la Maison GIRARD et BOITTE S. A., 112, Rue Réaumur, à PARIS,
de m'envoyer les marchandises ci-après désignées. (Indiquer le ou les articles choisis) :

au prix de fr., payables fr. après réception, et fr.
que je verserai chaque mois à la poste (Compte Chèques Post. n° 979-Paris), jusqu'à
complet paiement. Fait à le 193.....

Nom et prénoms Signature :
Profession ou qualité Domicile
Département Gare



BATTERIE DE CUISINE
en aluminium pur, extra-fort,
toutes les qualités, pratique, ne
s'oxydant jamais, hygiénique, man-
ches isolants, comprenant 20 pièces.
La batterie de cuisine Fr. 176. »
Payables : 13 francs par mois.
Même composition, mais manches
isolants bois Fr. 336. »
Payables : 18 francs par mois.

Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2°)

CONCOURS TOUS LES ANS

Secrétaire près les Commissariats de
POLICE
de la Ville de Paris

Pas de diplôme exigé. Accès au grade de Commis-
saire. Age : de 21 à 30 ans avec prorogation des
services militaires. Renseignements gratuits par
l'Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou - Paris (9°).

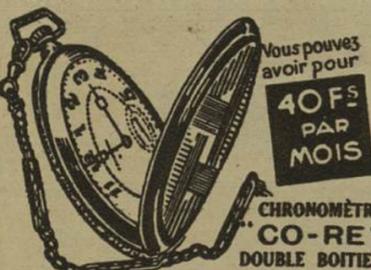
Fondée en 1923
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NÉGOCIATIONS
21, rue Auber, PARIS (9°)
PRÊTS sous toutes les
formes possibles
à Commerçants, Industriels, Agriculteurs
et Propriétaires
Chiffre déclaré
depuis 1927 **37 millions**

MODES
ANDRÉE
28, rue Denfert-Rochereau
13, Boulevard Saint-Michel

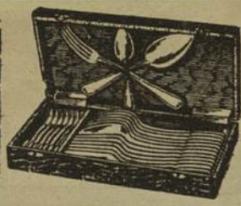
MOTO
B.M.W. 500 Cm. culbu-
teurs. Eclair. Bosch-Tan.
Sad. Compteur. Valeur
14.000 fr. - Exceptionnel
état neuf 8200. fr. S'adresser :
**ROBERT, 59, rue Villiers, NEUILLY-
sur-Seine**

A TITRE DE RÉCLAME
au prix de la main-d'œuvre
nous livrons une montre pour :
Soignée, garantie 5 années
Nies d'avance. Laissez de suite. Nos
savais sont faits contre remboursement
Etab^l E. A. VICTOR, section D., rue Améot - PARIS-XI°

SANS RIEN VERSER D'AVANCE



Vous pouvez
avoir pour
40 F
PAR
MOIS
CHRONOMÈRE
CO-RE
DOUBLE BOITIER
Une montre précise, élégante, solide. Echappement
ancré 15 rubis, décor moderne
PLAQUE OR INALTERABLE
Livrée avec sa chaîne en plaqué or
au prix de **480. »**
Catalogue Général N° 32 gratis sur demande
COMPTOIR RÉAUMUR 78, Réaumur, Paris



CONCOURS

Ce superbe **COFFRET** est à vous ! Pour faire rapidement
connaître notre marque, nous distribuons **gratuit** et
franco, sous forme de Concours, **5000** de ces Jolis
COFFRETS contenant de beaux **COUVERTS** argentés.
Ces cadeaux seront remis parmi les Lecteurs qui, en rem-
plissant les traits par des lettres, indiqueront le titre d'une fable
L - l - b - u - r - r et **s - s - E - l - n - t**
Rien à payer pour participer à notre Concours. Répondez
en joignant une enveloppe portant votre adresse au **CONCOURS**
de la MANUFACTURE, Rayon 120, rue Malebranche, Paris

M^{me} de THELES CÉLÈBRE PAR SES
PRÉDICTIONS
Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et par corresp. 15 fr., date nais.
Succès en tout amour, santé, affaires.
Voyante à l'état de veille.
Tous les jours (lundis excepté). 45, r. Brochant, Paris-17°

REUSSIR en tout amour, santé, affaires,
par le Sachet de Plantes my-
stérieuses, expédie contre date
de naissance et 30 fr. Cons. de 10 à 19 h. Jeudi et Dim. ex.
Mme RENEE 8, Av. Vaugirard-Nouveau, Paris 15°

VOYANTE Astrologie - Lignes main
Tarots - Guide précieux en
tout - Date événements. M^{me} MAY, 86, R. des Moines,
Paris 17°. de 2 à 7 h. Par cor. env. pren. date nais. 20 fr.

AVENIR Mme Bénard, 46, r. Tur-
bigo, Paris 3°. (M^{me} Arts e'
Métiers). Voit tout, assur-
réussite en tout. Fixe date événements 1931 mois
par mois. Facilité mariage d'après prénoms. Voi-
ou écrire (envoi date de naissance et 20 francs)

SPIRITE HINDOU
Consultez le Spirite, Psychiâtre, Occultiste Hindou,
renommé du monde entier, sur ce qui concerne votre
avenir. Il vous conseillera, expliquera tous vos soucis.
14, rue de Tilsitt (Etoile), 40 à 43 et 16 à 20 h. Carnot 49-64.

VOYANTE Voulez-vous être forts, vaincre et
réussir ? Consultez la célèbre et
extraordinaire inspirée (diplômée)
qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement conseillés,
guidés et vos inquiétudes disparaîtront. Thérèse GIRARD,
78, Av. des Ternes, Paris (17°) cour, 3° étage de 1 h. à 7 h.

M^{me} SEVILLE VOYANTE
RÉUSSITE EN TOUT
10, rue St-Lazare, PARIS (9°). — Cartomancie, gra-
phologie, médium, reçoit 1, 1. j., de 10 h. à 19 h., jeu-
dis exceptés. — Par correspondance 15 fr.

M^{me} DORIAN Medium connu
Reçoit du mardi au vendredi de 2 heures à 6 heures.
82, rue Legendre, Paris-17° (Tel. Marcadet 25-20)

TELEPATIE - TELEPSYCHE Actions à distance
ASTROLOGIE
Succès - Amour - Santé - Affaires
M^{me} BERTHE, 22, r. de Montreuil, 4° droite, Paris (XI°)

M^{me} MAX Voyante, et ses tarots. Donne
conseils s. tt. aven., ramène
affect. 9 à 19 h. Par correspondance, 20 fr. et date
naiss., 30 fr. Polonceau, Paris. Métro Barbès.

M^{me} LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE,
ASTROLOGIE. De 1 h.
à 7 h. ou par corres. 20, rue Brey (Etoile), 1° à gauche, PARIS.

M^{me} PRÉVOST Avenir prédit. Conseils. Date
juste. Prix modérés. 37, r. N.-D.
de Nazareth, Pl. Républ. Id cour à dr. 3° ét. Pas les Mrs.

VOTRE DESTIN sentimental et matériel par
l'astrologie, le Tarot ou les li-
gnes de la main. Détermination de Périodes d'Événements. Etudé Es-
sai : 20 fr. M^{me} DURASSE, 58, r. des Dames, Paris, tél. Marcadet 65-76.

MARIAGES GRATUITS, j'envoie sous pli fermé
à l'Union des Familles contenant liste
de personnes à marier de toutes situations. Ecr. à Madame R.
SOULIER, 34, rue des Grands-Champs, Paris, Très sérieux

MARIAGES legaux, l. sit. part. honor. rel. ser-
de 2 h. à 7 h. J. 4 fr. 50 timb. pr. rep.
M^{me} DE THENES, 18, Faubg St-Martin, Paris

MARIAGES pour toutes situations de 2 à 6 h.
M^{me} CARLIS, 32, r. N.-D. de Lorette

MARIAGES honorables riches et p. l. situations
M^{me} TELLIER, 4, r. de Chantilly (Très sérieux)

BÈGUES Demander renseig-
à l'Institut de Paris,
30, r. la Gaxivière.

3000 PHONOS GRATUITS

distribués à titre de propagande aux lecteurs de ce journal ayant
trouvé la solution du concours ci-contre et se conformant à nos condi-
tions. Remplacez les points par des lettres de façon à obtenir 3
mois de l'année et en prenant une lettre de chacun de ces mois vous
obtiendrez un 4° mois, lequel ? Découpez ce bon et adressez-le di-
rectement à ARYA, 22, rue des 4 Frères Peignot, Paris (15°). Joindre
une enveloppe timbrée à 0,50 portant votre adresse.

CONCOURS

Tout lecteur qui enverra avec ce BON une réponse exacte à **ARTIST'S SERVICE**, 22, Place Charles-Fillion, Paris 17°,
recevra une **Œuvre d'Art** de 50 francs. Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse
RIEN A PAYER POUR PARTICIPER A CE CONCOURS

Timbres-poste pour collections

Emile CHEVILLIARD
208, rue Saint-Denis, PARIS (2°)
Maison fondée en 1877.
Prix courant contre 0.50 en timbres
Libraires et dépositaires ayant
magasins sont demandés en province. Cir-
culaire gratis et franco.

CHIENS TOUTES RACES
POLICE, CHASSE, GARDE, LÈXE
avec pedigree et garanties.
Expéditions tous pays
CHENIL BERGER POLICIER
MONTREUIL (Seine) - Téléphone 225
 Succursale : 14, Rue Saint-Roch - PARIS

400 FRANCS par quinzaine ss quitt
emploi. Partout. T.
sérieux. Facile. Chez Soi. Ecrire Etablissements
FUSEAU, H à Marseille.

CHEZ SOI écritures gains intér. et imméd.
T. DOUILLY, Saint-Pol (P.-d.-C.)

Occupez agréablement vos loisirs. Travail
facile. Abonnement, 92, Nice-Central.

MONDIALE POLICE
ex-inspecteurs police judiciaire et de sûreté. Rensei-
gnements. Enquêtes. Surveillances. Filatures, etc.
Tous pays. Divorces. Procès. Prix modérés. Préce-
dement 47, rue de Mauberge; actuellement, 6, Bou-
levard Saint-Denis, Téléphone Botzaris 30-74, de 9 à
19 h. et Dim. 9 à 12 h.

AVIS
Le Détective ASHELBE
reçoit tous les jours
de 4 à 7 heures.
34, rue La Bruyère (IX°) - Trinité 85-18

Un vieux remède?... Oui!
Mais toujours le meilleur
ASTHME TOUTES
OPPRESSIONS
EMPHYSÈME - BRONCHITE CHRONIQUE
Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE
La Boîte d'essai gratuite : 50, Grnd-Rue, BAIEUX (Nord)

L'IVROGNERIE
Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUE-
RI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut
aussi le guérir à son insu. Une fois
guéri, c'est pour la vie. Le moyen est
doux, agréable et tout à fait inoffensif.
Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il
le soit depuis peu ou depuis fort long-
temps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement
qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical
et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'at-
testations. Brochures et renseignements sont en-
voyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à
E. J. WOODS, Ltd, 167, Strand (219 F) Londres, W.C.2

DÉTECTIVE

Le gaz qui capture



Protégé par un pare-balle, le policier envoie des gaz asphyxiants dans la chambre d'où un forcené vient d'abattre un agent...

Lire aux pages 3 et 4: "Police-Secours", enquête sur les grands drames de la semaine: assassinats de la rue de Ponthieu et de la rue Mozart, siège mortel de la rue de Crimée.